



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1809 LUNDI 26 AOÛT 2013

## FONCTION PUBLIQUE

## Près de 5000 autres agents fictifs détectés

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba a révélé, à l'occasion d'une rencontre entre la majorité présidentielle et le gouvernement, que 4909 fonctionnaires inconnus du fichier officiel de la Fonction publique émargent au budget de l'État. Ceci, malgré des milliers de fictifs décelés il y a quelques années.

Ces agents fictifs causent une perte de quelque 8 milliards FCFA à l'État congolais. Évoquant par ailleurs la question des négociations globales entamées il y a quatre mois, le ministre a, en sa qualité de président du comité national du dialogue social, précisé que tout allait pour le mieux pour un compromis définitif.

Page 5

## Procès du 4 mars

# Deux prévenus s'ajoutent aux trente premiers



Georges Robert Ferre et Roger Bokitomo

Deux témoins, invités à la barre, le 24 août, ont été écroués à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville suite à des divergences dans leurs dépositions à la Cour. Ils viennent ainsi s'ajouter aux trente premiers prévenus.

Vraisemblablement, le commandant chargé de la gestion de l'armement et munitions, Roger Bokitomo et le magasinier de l'Établissement central de rechanges, de réparation et des réserves en armement et munitions (Écramu), Georges Robert Ferré, n'ont pas aidé la Cour à saisir la vérité recherchée. Dans sa déclaration, le commandant Roger Bokitomo a même confirmé la thèse d'une opération de sabotage de l'Écramu.

« Ces munitions sont stockées à l'Écramu depuis 1999. Mais on n'a jamais enregistré un incident de cette nature. Une personne a dû piéger les magasins ; car le feu ne pouvait pas provenir de l'intérieur. Le nitrate ne peut être l'objet d'un accident parce qu'à l'origine, il n'est pas explosif », a indiqué le commandant Bokitomo.

Page 3

## CHAN DE HANDBALL CADETTES

## Première sortie réussie pour les Diabes rouges



Les Diabes rouges handball cadettes

Les cadettes congolaises ont fait sensation en s'imposant, le 23 août, en match d'ouverture face aux Sénégalaises

par un score de 26-21 au gymnase d'Oyo. Malgré cette première victoire, les jeunes dames ont manqué de réalisme dans les premières minutes avant de se ressaisir après une première mi-temps fortement dominée par l'équipe adver-

saire. Ouvert par le ministre congolais des Sports et de l'éducation physique, Léon-Alfred Opimbat, la compétition regroupe finalement sept pays contre huit prévus. Raison évoquée : la défection du Gabon.

Page 16

## PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

## Un apport financier de 50 milliards FCFA pour soutenir le secteur

Afin de faciliter l'accès aux crédits à taux d'intérêt réduit aux très petites et moyennes entreprises, le fonds de garantie et de soutien aux PME (petites et moyennes entreprises) s'engage à financer, à hauteur de 50 milliards FCFA, la société financière de développement.

Le partenariat relatif à cet apport a été signé vendredi entre les deux organismes. Il vise à mettre en place un programme conjoint d'accompagnement en vue de faciliter les très petites et moyennes entreprises à accéder au crédit. D'après les termes du contrat, le Fonds de garantie et de soutien aux PME mettra à la disposition de la SOFIDE, en tant qu'établissement de micro-finance, un financement réparti en deux dont 30 millions FCFA octroyés sous forme de ligne de crédit et 20 millions comme fonds de garantie.

Page 3

## MISE EN EXAMEN DE NORBERT DABIRA EN FRANCE

## Le ministre d'État Aimé Emmanuel Yoka face aux diplomates ce lundi

Le ministre d'État, ministre de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, fait une communication, ce lundi à 11 heures au ministère des Affaires étrangères, devant le corps diplomatique accrédité au Congo, les représentants de la société civile, la presse nationale et internationale. Il donnera, assurément, la position du gouvernement congolais suite au rebondissement de l'affaire dite des disparus du Beach avec l'interpellation et à la mise en examen, le jeudi 22 août à Paris (France) du général congolais Norbert Dabira.

## ÉDITORIAL

## Rentrée

Page 2

## ÉDITORIAL

## Rentrée

La rentrée approchant – nous parlons ici de la rentrée politique, non de la rentrée des classes – il est intéressant, pour ne pas dire passionnant, d'imaginer quels sont les objectifs que se fixent les principales formations pour les douze mois à venir. Quelques exemples parmi d'autres :

° Le Parti congolais du travail, pivot de la majorité, poursuivra-t-il la mutation engagée avec la transformation de son mouvement de jeunesse et la réorganisation de son pilier féminin ? Ira-t-il jusqu'à changer ses structures de direction, voire même sa dénomination comme certains, et non des moindres, le réclament depuis plusieurs années sans succès jusqu'à présent ? Cherchera-t-il à fédérer les partis qui l'accompagnent dans un ensemble unique, ou préférera-t-il conserver sa diversité présente ?

° Le principal parti d'opposition, l'Upads, longtemps uni autour de l'ancien Président Pascal Lissouba, mais divisé aujourd'hui en courants antagonistes qui se livrent une guerre acharnée, finira-t-il par implorer ? Prenant, bien au contraire, conscience du caractère vital des échéances électorales à venir, va-t-il mettre fin aux petites et basses querelles de pouvoir qui le minent ? En un mot comme en cent, parviendra-t-il à se ressaisir pour constituer une alternative crédible au PCT et à ses alliés ?

° La poussière de partis, de formations, de tendances plus ou moins structurées qui constitue l'opposition dite « radicale » se préoccupera-t-elle enfin d'acquiescer la crédibilité qui lui fait si cruellement défaut ? Fera-t-elle taire les quelques ténors dépourvus de base populaire qui s'expriment en son nom et qui s'efforcent par tous les moyens de casser l'image de notre pays, ou bien continuera-t-elle à se distinguer par des discours vides de sens ? Fera-t-elle enfin de la politique et non du mauvais spectacle ?

Toutes ces questions, et quelques autres, se trouvent au cœur du débat politique sur le point de s'engager en cette rentrée 2013 qui pourrait bien s'avérer décisive pour la classe politique congolaise. Et de la réponse qui leur sera donnée dans les prochaines semaines dépendra la qualité, ou la faiblesse, des grands débats de société à venir, en particulier celui qui devrait logiquement s'instaurer sur la modernisation de nos institutions, leur adaptation à un monde en pleine mutation, à un pays en voie d'émergence rapide.

Vous qui nous lisez chaque jour, soyez plus attentifs que jamais. Nous allons, en effet, nous efforcer de vous apporter, jour après jour, des réponses sérieuses aux questions tout aussi sérieuses que vous vous posez.

Les Dépêches de Brazzaville

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustine Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali  
Politique : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa  
Société : Lucien Dianzenza  
Sports : Martin Enyimo

## FINANCES PUBLIQUES

## Les parlementaires sensibilisés aux techniques de contrôle

Au terme de la nouvelle loi organique, le Parlement doit mettre en place des rapporteurs spéciaux qui auront la charge de contrôler l'action du gouvernement. Le séminaire organisé le 23 août dernier à Brazzaville répond au souci de la commission économie et finance de l'Assemblée nationale qui a décidé de faire de la traçabilité une exigence.

Il s'agit de contrôler les projets publics inscrits au budget général de l'État. Ouvert sur le thème « Le contrôle des finances publiques et la mission des rapporteurs spéciaux », ce séminaire va, à travers le contenu des thèmes choisis, conduire les parlementaires à la

connaissance de l'objet de leur mission et à l'amorce de la pratique dans leurs démarches. Au nombre des communications retenues : « Le contrôle administratif de la loi de finance », « Les lignes directrices du plan national de développement 2012-2016 », etc.

En effet, l'Assemblée nationale a un rôle clé dans l'avenir du pays à travers le vote et le suivi des lois. « Vous savez qu'aujourd'hui le gouvernement est en train de réaliser des choses. Vous savez aussi que notre budget est en train d'évoluer d'année en année, mais dans cette évolution nous devons savoir ce qui se fait réellement au profit des populations et si les projets inscrits répondent aux aspirations

des populations et à la volonté du chef de l'État. Est-ce que les projets inscrits se réalisent normalement ? Y a-t-il des problèmes ? Y a-t-il satisfaction au niveau des populations ? C'est ce dont nous devons nous assurer en tant que parlementaires », a déclaré le premier vice-président de la commission économie et finance de l'Assemblée nationale, Jean-Marie Bompoumbou.

Enfin, ouvrant les travaux de ce séminaire, le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala, a invité les parlementaires à être attentifs aux débats qui se veulent sans complexe.

Jean-Jacques Koumbemba

## VIE DES PARTIS

## La DDC lance sa campagne de restructuration à Brazzaville

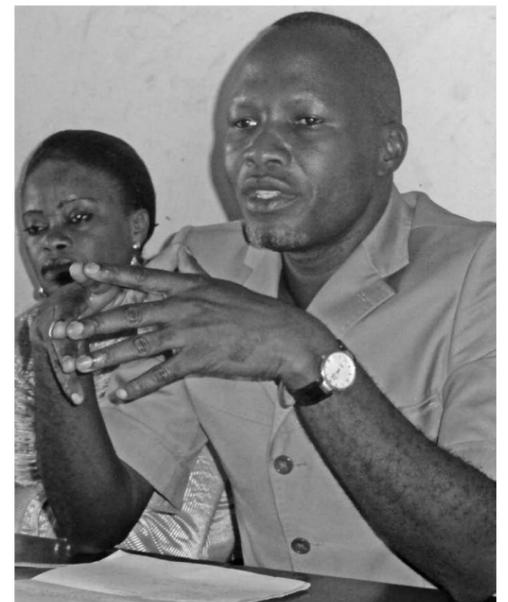
La Dynamique pour le développement du Congo (DDC), que dirige Armand Mpourou, a ouvert le 24 août la campagne de restructuration de ses organes de base et intermédiaires à Brazzaville.

L'opération a commencé par les quartiers 34 et 35 du quatrième arrondissement de Brazzaville, Mougali, où deux bureaux de cinq membres, chacun, ont été mis en place, dirigés respectivement par Vital Bambatika et Simplicie Méguel-Mégot. Les promus ont pris l'engagement d'animer le parti à la base avec plus d'efficacité et d'engagement pour espérer, ont-ils dit, remporter les futures batailles électorales. Ils ont également assuré la direction de l'organisation de leurs efforts en vue de mobiliser leurs militants à participer massivement au recensement administratif spécial.

Dans son mot de circonstance, le président de la DDC, Armand Mpourou, a peint un tableau sombre des différents compartiments de la vie de la Nation congolaise. Ainsi, il a appelé ses militants à s'engager dans des actions qui concourent à l'amélioration de leurs conditions d'existence. Ar-

mand Mpourou a mis à profit cette rencontre pour dévoiler le point de vue de son parti sur la volonté des transporteurs en commun d'augmenter les prix des courses à Brazzaville et à Pointe-Noire. La DDC, a-t-il dit, s'oppose à ce projet car il ne profite guère aux Congolais. Il a exhorté le gouvernement à ouvrir les négociations avec les syndicats concernés et/ou à étudier des solutions pour éviter un calvaire aux citoyens, déjà confrontés à des difficultés de transport. Un État de droit, a-t-il ajouté, doit garantir à la population des emplois durables et rémunérateurs en assurant, en même temps, leur sécurité sociale à travers un système de santé, de transports en commun, d'éducation et autres performants.

Le président de la DDC a plaidé



Armand Mpourou s'adressant aux militants de son parti. (© DR)

pour un Congo où la justice sociale, l'unité, la politique d'immigration constituent des fondements réels et où la bonne gouvernance doit être une exigence. Il a condamné le repli identitaire qui caractérise plusieurs responsables politiques congolais. Cette attitude, selon lui, freine le développement du pays et tue la méritocratie.

Roger Ngombé

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat, Brice Tsèbè, Irin Maoakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
[www.lagalericongoo.com](http://www.lagalericongoo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)  
38 rue Vaneau 75007 Paris  
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouhoutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris  
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

## PME

## Un accord pour développer le secteur

Deux structures, à savoir le Fonds de garantie et de soutien aux petites et moyennes entreprises (FGS.PME) et la Société financière de développement (SOFIDE) ont signé, le 23 juillet à Brazzaville, un partenariat visant à booster le secteur des PME au Congo.

Il s'agit d'un programme conjoint d'accompagnement en vue de faciliter l'accès au crédit aux très petites, petites et moyennes entreprises. Ce partenariat vise à renforcer les capacités de production et de gestion ainsi qu'à faciliter l'accès des PME aux crédits et marchés. D'après les termes du contrat, le

Fonds de garantie et de soutien aux PME mettra à la disposition de la SOFIDE, en tant qu'établissement de micro-finance, un financement spécial de 50 millions FCFA. Ces fonds, répartis en deux catégories : 30 millions FCFA octroyés sous forme de ligne de crédit et 20 millions comme fonds de garantie.

Pour ce qui est du crédit, les très petites, petites et moyennes entreprises doivent au préalable remplir sept conditions. Au nombre de celles-ci : l'adhésion et l'ouverture d'un compte à la SOFIDE ; la présentation des garanties réelles (titre de propriété, domiciliation des re-

cettes) et la présentation d'un projet monté par l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises.

Le taux d'intérêt est de 6% pour les crédits affectés sur fonds du ministère des PME et 8% sur fonds de SOFIDE, pour un délai maximum de 36 mois. Ce partenariat a été paraphé par Jean-Paul Tsoumou, secrétaire exécutif du FGS.PME et Marie Lounana Kifouani, présidente du Conseil d'administration de la SOFIDE, en présence de la ministre de tutelle, Yvonne Adélaïde Mougany, qui a salué l'initiative.

Firmin Oyé

## LÉKOU MOU

## Le sous-préfet de Komono en guerre contre le trafic des ossements humains

Lors de son investiture, il y a trois mois, Thomas François Sylvain Kodé, sous-préfet de Komono, s'est fixé plusieurs objectifs en vue du bien-être de la population de sa localité.

Principal défi à relever pour le sous-préfet : l'éradication du trafic des ossements humains. Ce phénomène a-t-il expliqué devient récurrent dans sa circonscription administrative, voire dans le département. « La population vivait dans la psychose. Craignant d'être victime en allant aux champs, les paysans préféraient rester à la maison. Grâce à l'intervention des services de sécurité, cette profession macabre semble être arrêtée. Les principaux malfrats ont été inter-

pellés et transférés à la maison d'arrêt de Sibiti », a rassuré le sous-préfet de Komono.

Pour réussir cette bataille, a dit Thomas François Sylvain Kodé, il faut préserver les lieux d'inhumation par les services de sécurité et sensibiliser la population à la dénonciation des faits auprès de la police judiciaire chargée de la répression.

Au sujet du désenclavement de Komono, le sous-préfet se veut confiant au regard de la prochaine municipalisation du département qui prévoit d'importants projets, notamment ceux sur la construction ou l'ouverture des routes. Autre défi sur le plan administratif : l'application de la décision du

président de la République qui rend gratuite la délivrance des pièces d'état civil. Pareil pour certains actes médicaux. Faisant état de la cohabitation entre les Bantous et les peuples autochtones, le sous-préfet s'est voulu optimiste car l'intégration évolue positivement. D'ailleurs, a-t-il signalé, les Autochtones participent au même moment que les bantous, au recensement administratif en cours.

Komono est une localité qui regorge d'énormes potentialités naturelles. La fertilité de ses terres ajoutée à la qualité du relief et du climat, font de ce district l'un des greniers du département sur le plan agricole.

Lopelle Mboussa Gassia

## PROCÈS DU 4 MARS

## Deux prévenus s'ajoutent aux trente premiers

Suite à leurs témoignages divergents, le commandant chargé de la gestion de l'armement et des munitions, Roger Bokitomo, et le magasinier de l'Établissement central de rechanges, de réparation et des réserves en armement et munitions (Écramu), Georges-Robert Ferre, sont maintenus en détention préventive à l'issue de l'audience du 24 août.

Les deux accusés étaient chez eux lors de l'explosion. Le sergent-chef Ferré a déclaré qu'il a été informé le 4 mars 2012 que le régiment blindé était en feu. Il n'a pas voulu se rendre sur les lieux pour constater les faits de peur d'être considéré comme auteur de cet acte. Le commandant Roger Bokitomo a, quant à lui, déclaré qu'après avoir entendu les détonations, il avait appelé sa hiérarchie pour s'enquérir de la situation. Les deux accusés se sont rendus le 5 mars sur les lieux du sinistre. Au sujet de la sécurité des magasins, le commandant Bokitomo a déclaré à la Cour que c'est le sergent-chef qui détenait les clés des magasins d'armes et de munitions. Cet avis diverge avec celui du magasinier pour lequel les clés sont gérées aussi bien par son chef.

### Le commandant Roger Bokitomo

confirme la thèse d'une « opération de sabotage »

Tout comme les colonels Frédéric Ingani et Jean-Claude Mopita, le commandant Roger Bokitomo qui, à la base était témoin dans cette affaire, a confirmé que cet incendie était le fruit d'une œuvre humaine. « Ces munitions sont stockées à l'Écramu depuis 1999, mais jamais un incident de ce genre n'a été enregistré. Une personne a dû piéger les magasins, car le feu ne pouvait pas provenir de l'intérieur. Le nitrate ne peut faire l'objet d'un accident, car à l'origine il n'est pas explosif », a-t-il indiqué. Plusieurs points discordants ont été enregistrés au cours de leur confrontation. La Cour a donc pris la décision de maintenir en détention préventive Bokitomo et Ferre afin d'obtenir plus d'éléments susceptibles d'établir les responsabilités. Ces deux derniers jours, vingt-deux officiers supérieurs, officiers et sous-officiers ont été auditionnés par la Cour à titre de renseignements. Les débats se poursuivent aujourd'hui.

Josiane Mambou-Loukoula

## LE FAIT DU JOUR

## Bangui : la vie plus forte

De temps en temps, peut-être même souvent ou très souvent, comme ce fut le cas dans la nuit du samedi 17 au dimanche 18 août dernier, des coups de feu peuvent éclater soudainement dans la ville, suscitant la peur et l'inquiétude des Banguissois. Ou, comme cela s'est produit le mardi 20 août, des opérations censées ramener la quiétude à travers la recherche supposée d'armes auprès de ceux qui les détiendraient illégalement peuvent se solder par des morts supplémentaires, allongeant le décompte déjà trop lugubre des victimes de la crise que connaît la Centrafrique.

Lorsque vous posez la question à votre interlocuteur de savoir si l'école a ouvert cette année ou, du moins, si elle a fonctionné, il vous répondra par l'affirmative en précisant que seule Bangui a eu cette faveur. Les salaires ont-ils été versés aux fonctionnaires ? Il ne se rappellera plus la date. S'il vous montre du doigt l'hôpital général de la place, l'université Barthelemy

Boganda, ou encore un super marché fermé depuis, du fait de la crise, vous vous rendrez compte de l'ampleur du désastre. « Voyez cet autre café, c'est La Mandarine. Les propriétaires établis à Brazzaville voulaient tenter l'expérience ici. Ils sont partis ». En longeant l'avenue Charles de Gaulle, où se trouve la représentation diplomatique française, sur les berges de l'Oubangui, à quelques jets de pierre de la localité RD-congolaise de Zongo, vous réaliserez le niveau d'abandon dans lequel se trouvent les infrastructures de la capitale centrafricaine.

Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, les quelques artères de Bangui, délabrées pour la plupart au troisième degré, si on devait les comparer aux grands brûlés des incendies, ne sont pas désertes. Les habitants de la capitale centrafricaine se déplacent au petit trot, la peur au ventre. Mais, de nuit comme de jour, aux abords des rues, les commerces fonctionnent, avec une prédominance de l'informel ; la Mocaf (bière locale) et bien d'autres

brevages coulent à flots ; les débits de boissons crachent de la rumba des deux Congo ; des gens s'activent autour de leurs petites affaires et rient aux éclats. Ce qui forge chez l'observateur le sentiment que la soif de vivre chez l'humain demeure quelque chose d'irremplaçable.

Et c'est bien évidemment cette soif de vivre, mais de vivre libre, qui se lit sur les visages en dépit du fait que Bangui reste une ville militarisée à l'excès. Certes des éléments en uniforme, du reste lourdement armés, à pied ou roulant à bord de véhicules 4X4 ou d'engins blindés, ne font pas le coup de feu à tout instant. On trouve ici, le doigt sur la gâchette, outre les hommes de la Séléka, l'ex-rébellion, des unités de la force Micopax, mais aussi celles de l'armée française, les uns et les autres remplissant la mission qui leur incombe.

Dans cette cohabitation à hauts risques, les Banguissois et Banguissoises doivent, chaque jour que Dieu

fait, implorer le ciel d'aider leur Nation à recouvrer la paix, la tranquillité et la concorde. Pays rongé par des conflits fratricides, la Centrafrique a, par le passé, réussi à se ressaisir grâce au concours de ses voisins. Le Congo conduit aujourd'hui la médiation entre les parties centrafricaines. Ce fut le tour, il y a quelques années, du Gabon, honoré en cela par ce buste du défunt président, Omar Bongo-Ondimba, qui trône place de la « Réconciliation nationale » sous le regard d'une colombe aux ailes déployées.

La réconciliation nationale, chantier sur lequel sont retournés les Centrafricains pour faire en sorte que les chaînes de montagnes qui cernent Bangui apportent plus de fraîcheur au pays ; que la pierre, richesse inestimable qui jonche son territoire, lui permette de se rebâtir et procure à ses habitants la paix et le bonheur, valeurs saines auxquelles, comme tous les peuples du monde, les Centrafricains croient tant.

Gankama N'Siah

## Appel d'offres National N° 014 T/MEFPPI-CAB/FS/PURAC-UCEP-SPM/13

«TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SYSTEMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE (SAEP) DES LOCALITES DE KIMPILA 1-4 ET DE MBOUABA RESPECTIVEMENT DANS LES DISTRICTS DE BOKO ET DE MINDOULI, DEPARTEMENT DU POOL.»

Date : le 19 juillet 2013

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations les fonds pour réaliser les travaux de construction des systèmes d'adduction d'eau potable dans le département du Pool. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements au titre de l'exécution des travaux de construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) des localités de KIMPILA 1-4 et de MBOUABA respectivement dans les districts de BOKO et de MINDOULI, département du Pool.

2. Le Gouvernement de la République du Congo par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre de ces travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC lance un appel d'offres National pour les travaux de construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) des localités de KIMPILA 1-4 et de MBOUABA respectivement dans les districts de BOKO et de MINDOULI, département du Pool.

Ces travaux prennent en compte les éléments ci-après : études complémentaires, installation du chantier, captage d'eau, traitement, stockage et distribution.

Le délai d'exécution de la mission est de douze (12) mois dont deux (02) mois pour les études complémentaires et dix (10) mois pour les travaux.

4. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille (500.000) Francs CFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée (à défaut, votre offre ne sera pas examinée). Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et

quatre (04) copies, et être déposées contre récépissé au secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du PURAC au plus tard le vendredi 27 septembre 2013 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 014 T/MEFPPI-CAB/FS/PURAC-UCEP-SPM/13, « travaux de construction des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) des localités de KIMPILA 1-4 et de MBOUABA respectivement dans les districts de BOKO et de MINDOULI, département du Pool », à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)  
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET  
SECTION PASSATION DES MARCHES

B.P 2074 Brazzaville, République du Congo

Ministère de l'Economie, des Finances du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, 4ème étage ; Tel : (242) 05 351 79 00/06 841 34 36, E-mail : Projet\_purac2009@yahoo.fr

Les offres devront être accompagnées d'une garantie bancaire de vingt trois millions (23 000 000) FCFA, délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 27 septembre 2013 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (2) marchés et plus concernant les systèmes d'adduction d'eau potable dans les dix (10) départements ne sont pas autorisées à soumissionner.

**Le Directeur du Cabinet**

**Jean Raymond DIRAT**



Ministère de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration  
Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du climat des affaires et la diversification de l'économie congolaise (Pacadec)

**Avis à manifestation d'intérêt n° 010A/Pacadec/UCP-SPM/2013**

**En vue du recrutement d'un comptable**



Secteur : Gouvernance économique et Réformes financières

Référence de l'accord de financement : 2100155019170

N° d'Identification du Projet : P-CG-KFO-001

La République du Congo a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui institutionnel pour l'Amélioration du Climat des Affaires et la Diversification de l'Economie Congolaise (PACADEC).

Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination procède au recrutement d'un comptable qui sera chargé entre autres d'assurer la mission d'assistance technique et de renforcement de capacités, d'assister le RAFC et le Coordonnateur dans la coordination des activités de l'unité financière du projet, d'accompagner le RAFC et le Coordonnateur dans l'application de l'ensemble des procédures comptables et financières acceptables par la Banque Mondiale et la BAD au niveau de la cellule, etc.

I-PROFIL DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE (qualifications académiques et professionnelles)

- être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en Comptabilité et Gestion Financière (Licence, DCG ou équivalent) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (05) ans dont au moins trois (3) ans à un poste similaire dans un projet financé par l'un des bailleurs suivants : Banque Mondiale, BAD, UE, Fonds Mondial.
- Avoir une maîtrise complète des outils de gestion financière et de systèmes comptables ;
- Etre de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel et présenter des qualités de manager ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques standards (World, Excel) et de l'utilisation de l'Internet. La connaissance et l'utilisation du logiciel comptable des projets tel que TOMPRO, SUCCESS, SAARI seront un atout ;
- Une expérience en renforcement de capacités d'unité de gestion de projet serait un plus ;
- Une expérience professionnelle en Afrique subsaharienne serait un atout ;
- Parler et écrire parfaitement le français et avoir de bonnes connaissances (écrit et

parlé) de l'anglais.

II-DURÉE DU MANDAT ET LIEU DE LA MISSION

La durée du contrat de prestations est de un (1) an renouvelable sur la base de performances satisfaisantes.

L'Unité de Coordination des projets PADE/PACADEC, invite les candidats à présenter leur dossier en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent produire les informations indiquant leur motivation et leur qualification pour exécuter les services sus mentionnés (lettre de motivation dactylographiée ; le Curriculum Vitae ; des copies certifiées de diplômes ; des certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation ; des références concernant l'exécution de contrats analogues, ect).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de septembre 2010, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de la retenir sur la liste restreinte.

Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08 heures à 16 heures.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard, le lundi 09 septembre 2013 à 12 heures et porter expressément la mention « Recrutement d'un Comptable » UCP/PACADEC.

À l'attention de Madame Bertille Chantal MAPOUATA, Coordonnateur des Projets PADE-PACADEC rue, Locko Isaac N°05 et 06 secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo Tél : (242) 06 686 87 44/05 532 63 59 ; e-mail : [pade.pacadec@yahoo.fr](mailto:pade.pacadec@yahoo.fr)

**Madame le Coordonnateur**

**Bertille Chantal MAPOUATA**

## VIE SYNDICALE

## Quatre étapes pour relever le point d'indice des fonctionnaires

Les centrales syndicales les plus représentatives ont échangé, le 23 août à Brazzaville, avec leur base, sur le relèvement de la valeur indiciaire qui doit passer de 200, actuellement, à 300 d'ici à 2017.

Le processus, tel qu'arrêté avec le gouvernement doit se faire progressivement comme l'ont rappelé les trois responsables de syndicats : Bello Bellard Elault, Daniel Mongo et Jean-Bernard Malouka. D'après le protocole d'accord signé le 12 août entre le gouvernement et les partenaires sociaux, ce relèvement s'échelonnait de façon progressive. Dès janvier 2014, le point d'indice passera à 225 avant d'atteindre 250 en janvier 2015 ; 275 début 2016 et enfin 300 en janvier 2017. Outre ce point d'indice, le protocole évoque aussi la question de l'évaluation des accords gouvernement-syndicat portant sur le reversement des agents de la fonction publique dans la nouvelle grille et la prise en charge des modifications des situations administratives. Il y a eu également des discussions sur les mesures d'accompagnement et l'avant-projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions du code du travail ainsi que l'accord 4 qui sera abordé aux prochaines rencontres.

La lecture de ce document a sus-

cité la réaction de l'assistance dont les interventions ont porté sur la retraite automatique, le protocole d'accord irrévocable sans la consultation de la base syndicale. Des éclaircissements ont été exigés sur le processus de relèvement de la valeur indiciaire et sur le point d'indice des enseignants.

Jean-Bernard Malouka a expliqué que cette dernière question reste légitime dans la mesure où elle a été posée au chef de l'État par les enseignants. Mais vu le contexte, il n'était pas possible de régler cette situation pour éviter des grèves à répétition car la fonction publique possède dix-huit corps, en dehors des magistrats qui bénéficiaient déjà de l'indice 300. Les centrales avaient refusé l'accord conditionnel afin de ne plus revenir à la table des négociations avec le gouvernement en cas d'incapacité de paiement. Elles estiment avoir pu gagner plusieurs points à propos de l'augmentation de la valeur indiciaire chaque année, de l'augmentation de 50% des primes de fonction et des frais de mission.

Fortuné Ibara

## FONCTION PUBLIQUE

## Près de 5 000 agents fictifs détectés

Nonobstant les milliers de fictifs déjà découverts il y a quelques années dans la fonction publique, le gouvernement vient à nouveau de dénicher 4 909 fonctionnaires imaginaires qui émarginent encore au budget de l'État causant ainsi un manque à gagner de près de 8 milliards FCFA.

Le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, l'a annoncé aux responsables du Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP), le 23 juillet à Brazzaville, à l'occasion d'une rencontre spéciale organisée pour faire le point des négociations globales amorcées dans le cadre du dialogue social. En effet, évaluant le niveau de ces négociations, Florent Ntsiba, en tant que président du comité national du dialogue social, a fait savoir à la RMP que 4 909 fonctionnaires fictifs émarginent encore de manière frauduleuse au budget de l'État. Cette fraude massive, a poursuivi le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, coûte à l'État une perte énorme évaluée à près de 8 milliards FCFA.

Au sujet des négociations globales entamées il y a quatre mois, le ministre Ntsiba a fait savoir qu'elles évoluent normalement et aboutiront à un compromis défi-



Florent Ntsiba

nitif. Il a édifié son auditoire sur le relèvement du point d'indice des fonctionnaires de l'État à 300. Un point qui provoque la discorde entre le gouvernement et les partenaires sociaux. En effet, le gouvernement a proposé que ce relèvement se fasse progressivement tel qu'annoncé par le président de la République le 12 août devant les parlementaires. Concernant la situation des enseignants, principaux revendicateurs, il a révéilé qu'environ 4 000 textes d'enseignants avaient été harmonisés. Autre question évoquée : le recensement administratif spécial. Il ressort du compte-rendu fait

par Michel Ngakala que l'opération lancée le 3 août se déroule sans heurts en dépit de quelques difficultés d'ordre technique sur le terrain. À ce sujet, le gouvernement a redit sa volonté d'arriver à de meilleurs résultats qui garantissent un fichier électoral fiable et consensuel.

Les membres de la majorité présidentielle ont aussi échangé sur la mesure du chef de l'État rendant gratuites les pièces d'état civil. Ils ont souligné la faiblesse dans l'application des mesures prises au point de susciter l'indignation d'An-

dré Obami Itou qui a introduit le sujet. Ce dernier ne comprend pas pourquoi ces mesures pourtant salvatrices en faveur des populations sont toujours foulées aux pieds par des fonctionnaires corrompus. Le président par intérim de la RMP, Pierre Ngolo, qui a présidé la séance, a proposé une rencontre avec le gouvernement, dans les prochains jours. Celle-ci doit déboucher sur des mesures qui s'imposent pour rendre effectives la gratuité des pièces d'état civil concernées par la décision présidentielle.

Firmin Oyé

## PUBLI-INFO

## Camair-Co annonce l'exploitation de nouvelles lignes aériennes

La Société Camair-Co a présenté, le 23 août à Brazzaville, à ses partenaires, clients ainsi qu'aux hommes d'affaires, la fréquence des nouvelles destinations de ses Boeings, dans la zone Cémac et en Afrique de l'Ouest.

Les escales à exploiter par semaine sont : Brazzaville-Douala-Lagos-Abidjan et Brazzaville-Douala-Ngaoundéré. La compagnie prévoit d'augmenter ses vols à destination de Brazzaville. Ceux-ci vont passer progressivement de trois, quatre, cinq et six par semaine.

Dans cette optique, l'État camerounais a déjà fait un dépôt de 30% en vue de l'acquisition des Boeings 777 et 787. Ainsi, il sera bientôt possible de relier la façade atlantique de l'Afrique au reste du monde. Pour saluer la fidélité de ses clients ayant totalisé plus de dix

voyages, la société aérienne Camair-Co offre des billets gratuits pour diverses destinations grâce à son programme Star Awards auquel ont déjà adhéré plus de deux mille clients.

La compagnie dispose aussi d'un autre service : Dynamic Discount Fare (DDF), chargé d'étudier les options de réduction des coûts de billets pour les clients fidèles.

Les partenaires, clients ainsi que les hommes d'affaires ont sollicité de la société Camair-Co, les tarifs vacances, l'exploitation des destinations telles que Dubaï (Émirats arabes unis), Guangzhou (Chine). Ils ont suggéré la création d'un pro-

gramme de fidélité. « Je suis heureux de rapporter davantage vos doléances à la direction de cette société. Des nouvelles mesures seront effectivement mises en marche. Je suis de votre côté pour appuyer ces mesures. Des moyens politiques seront pris pour que tout soit exécuté », a rassuré le docteur Aminou Djimoulou Komidor, ambassadeur du Cameroun au Congo. Au cours de cette soirée d'échanges, une tombola a été organisée. L'heureux gagnant a bénéficié d'un billet et effectuera le voyage Brazzaville-Douala-Paris à bord d'un Boeing de



la Société Camair-Co.

Avec la Société aérienne Camair-Co, le réseau sous régional sera bien desservi : six vols par semaine sur Libreville (Gabon), 33 vols hebdomadaires sur N'Djamena (Tchad), 3 vols par semaine sur Brazzaville (République du Congo), 3 vols sur Kinshasa (RDC) et 3 sur Cotonou (Benin).

Les responsables de Camair-Co ont enfin évoqué le confort et l'assurance que garantissent leurs Boeings.

Contacts : Cargo@camair-co.net et Customer-care@camair-co.net

## HUMEUR

## Le vrai visage des tuteurs aujourd'hui

Si hier, il était facile que des nièces, neveux, cousins, petits-frères, petites-sœurs et autres soient à la charge de leurs oncles, tantes, frères aînés, grands-parents et autres, cette élasticité familiale tend à se rétrécir aujourd'hui. Si bien que les tuteurs créent de la discrimination sur beaucoup de plans entre leurs propres enfants et les personnes à charge.

Nombreuses sont les plaintes de jeunes qui regrettent d'avoir été mal encadrés et mal éduqués par leurs tuteurs. Une injustice sociale, disent-ils, car les parents n'envoient dans les bons instituts, les écoles, les universités que leurs propres enfants, les autres (neveux, nièces, etc.), étant envoyés dans des écoles de quartiers. À dire vrai, il ne suffit pas d'accepter de prendre en charge des neveux, nièces, petits-frères, cousins et autres en leur donnant le pain quotidien ; il faut aller au-delà de cette exigence en les mettant sur des pistes de réussite.

Pire encore, les enfants à charge, dans certains ménages, sont des laissés pour compte : les jeunes filles, nièces, cousines, petites sœurs, doivent, avant tout repas, effectuer le travail parfois dur qui le précède comme entretenir la maison et la cour, s'occuper de la lessive et de la vaisselle, se rendre au marché pour des achats divers. Et les voisins, témoins de l'attitude blâmable des parents, crient au scandale en sourdine, sans oser ouvrir la bouche.

Les tuteurs qui se comportent ainsi oublient qu'ils créent chez les enfants concernés un esprit de persévérance,

d'endurance, de combativité, de savoir « chercher la vie ». Mais, simultanément, ils engendrent chez leurs propres enfants la fainéantise, la nonchalance, la paresse. Ils devraient donc revoir leur attitude.

L'une des plus célèbres chansons d'un artiste-musicien congolais condamne cette façon de faire des vrais-faux tuteurs qui ne se rendent pas compte qu'ils acculturent et désocialisent les enfants à charge. Comment comprendre que les enfants qui réussissent dans un ménage ne sont que les enfants du tuteur. Et ces soi-disant tuteurs n'ont pas honte de l'affirmer devant les gens. À la question de savoir pourquoi leurs neveux, nièces et cousins qui étaient avec eux n'ont pas réussi comme leurs propres enfants, ils répondent : « parce qu'ils n'avaient pas voulu prendre leurs études au sérieux ». Mais comment prendre les études au sérieux lorsqu'on n'est pas bien suivi.

Certains tuteurs ne prennent même pas la peine de regarder les cahiers des enfants à charge et ne se présentent à aucune réunion programmée par l'établissement scolaire dans lequel est inscrit l'enfant. La solidarité familiale d'hier est en train de perdre sa valeur à cause du désintérêt à l'égard des enfants des proches. D'où, les divisions familiales auxquelles on assiste.

« Ah ! Si mes enfants étaient sous mon propre toit, ils auraient tous réussi », déclarent, avec indignation, certains parents qui regrettent le comportement affiché par leurs cousins et autres vis-à-vis des enfants à charge.

Faustin Akono

**TerraTech**  
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

**399,000 TTC**

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville  
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Pas de crédit ?  
Garde le **SOURIRE** avec

**WARID**  
**SO-V-NGA**

**Appelle maintenant, paie plus tard**

Pour emprunter du crédit de communication :  
Compose \*1818\*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit  
Compose \*1818\*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit  
Compose \*1818\*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit  
Compose \*1818\*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge  
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

**WARID**  
Passer à l'action

# BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

**CISCO** Premier Partner | **POLYCOM**

**Communications Unifiées**

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

**BRAZZAVILLE** : 4, Avenue Foch - Centre ville  
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
**POINTE NOIRE** : Rond point Kassai,  
Avenue Moe Katt Matou  
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88  
République du Congo

**KINSHASA** : 24, Avenue Colonel Ebeya  
Commune de Gombé  
Tél : +243 992 884 888  
République Démocratique du Congo

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

**Brazzaville - Douala**

163 100 FCFA TTC | 3 vols par semaine (Mardi, Jeudi et Samedi)

**ECAir**  
KINSHASA - DZYZ - YOLO

www.flyeca.com | Relations clients : + 242 04 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) | E-mail : relationsclients@flyeca.com

**Assurances et Réassurances du Congo**

**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1973 - 2013**

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

**Assurances et Réassurances du Congo**  
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

**Entreprise régie par le code CIMA**

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 | www.arc-congo.cg

## BACCALAURÉAT TECHNIQUE

## 592 admis au premier tour sur l'ensemble du pays



Des candidats consultant les listes des résultats

Les candidats présents à la session de juillet de cet examen d'État étaient au nombre de 25 845. Au total, 592 candidats ont été déclarés admis au premier tour, le 21 août, lors de la délibération des résultats publiés par le président des jurys, Gabriel Bissanga, au lycée technique 1<sup>er</sup>-Mai.

Le taux de réussite général est de 17,75%, soit une régression de 2% par rapport à l'année dernière. Le nombre des admissibles est de 4 006 candidats, des candidats officiels déclarés admis 464 sur 14 931 présents, et 128 candidats libres sur 10 914. Sur toute l'étendue du territoire national, les refusés s'élèvent à 21 088.

D'après les statistiques, le département de la Sangha a réalisé les meilleurs résultats avec 24,73%, suivi du département des Plateaux 20,53%. Brazzaville 2%, Cuvette 2,50%, Cuvette-Ouest 14,8%, Bouenza 1,82%, Pointe-Noire 1,81%, Lékoumou 18,46%, Likouala 2%, Niari 1,72%. Notons que l'une des raisons des mauvais résultats au baccalauréat technique pourrait être le passage du code à barre à la fiche d'anonymat. Le code à barre favorisait la tricherie à la correction, la baisse du niveau des élèves, la mauvaise organisation de la direction des examens et concours où quelques élèves ont eu des difficultés pour retrouver leurs noms sur les listes.

Lydie-Gisèle Oko

## RECRUTEMENT

ONG recherche : juristes avec une expérience pratique déjà acquise pour le suivi des dossiers aux tribunaux du Congo ou à l'étranger, ayant une bonne compréhension du droit criminel congolais et une forte motivation de travailler pour protéger l'environnement et promouvoir le développement durable.

Envoyez CV + lettre de motivation à l'adresse suivante :  
Recrutement.brazzaville@yahoo.fr

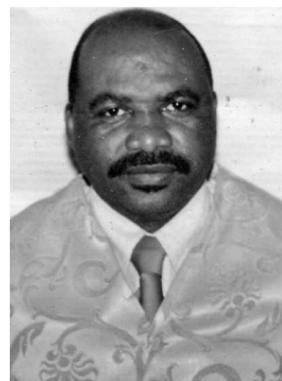
## VENTE IMMOBILIERE

PARTICULIER VEND TERRAIN AVEC TITRE FONCIER, WHARF, 1.000 m<sup>2</sup>, A POINTE -NOIRE.  
CONTACTER Me BEMBELLY 05 749 15 17/06 688 62 79. PRIX INTERESSANT.

## COMMUNIQUÉ

Le président du collectif des opérateurs économique du Congo invite tous les opérateurs économiques du Congo, à prendre massivement part à une séance d'information qu'il organise en collaboration avec la Banque Espirito Santo Congo (BESCO), le mardi 27 août 2013 à 12 heures précise à la chambre de Commerce de Brazzaville. La participation sera gratuite et la présence de tous est vivement souhaitée.  
CPECO UNE EXPERTISE IDEALE POUR UN CONGO ÉMERGENT  
Président Paul Nestor Mouandzibi Ndinga.

## IN MEMORIAM



25 août 2008 – 25 août 2013, voici cinq (5) ans, jour pour jour, qu'il a plu au seigneur de rappeler à lui monsieur Jean Jacob Itoua, l'arrachant à la profonde affection des siens. En cette date commémorative, les enfants remercient infiniment tous ceux qui les ont soutenu de près ou de loin de cette douloureuse épreuve et prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée spéciale et pieuse pour lui. À cet effet, une messe sera dite en son honneur le dimanche 25 août à 7h à la paroisse Saint Grégoire de Masségo.

## SANTÉ PUBLIQUE

## L'hôpital de l'Amitié sino-congolaise opérationnel le 29 août

Évoquant les relations entre la République populaire de Chine et la République du Congo dans le domaine sanitaire, le directeur général de la Santé, le Pr Alexis Elira Dokekias, a annoncé l'ouverture officielle, du nouvel hôpital construit dans le septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou.

Une fois l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise mis en service, la vingt-deuxième mission médicale chinoise arrivée au Congo depuis le mois de juin va travailler en collaboration avec les médecins congolais. Le Directeur général de la Santé a fait le point des relations entre le Congo et la Chine dans le domaine de la santé. Une coopération aux nombreux fruits comme l'attestent les différentes infrastructures sanitaires.

À titre d'illustration, il a indiqué que, en dehors du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville qui est issu de l'époque de la colonisation française, les autres hôpitaux sont le fruit de cette relation. Il s'agit notamment des hôpitaux de base de Makélékélé et de Talangaï à Brazzaville, ainsi que celui dit de l'Amitié sino-congolaise construit récemment. Il en est de même pour l'hôpital du cinquième arrondissement de la capitale, Ouenzé, actuellement en cours de construction, et de l'hôpital spécialisé mère et enfant de Blanche-Gomez qui est en cours de réhabilitation. C'est aussi le cas de la plupart des hôpitaux de la capitale économique, Pointe-Noire, des hôpitaux généraux des villes d'Owando et d'Oyo, dans le département de la Cuvette, au nord du pays qui sont, d'après lui, des investissements concrets. S'agissant des équipements, il a rappelé que chaque fois que la coopération chinoise a fait un don ou un prêt au Congo pour financer des

infrastructures de santé, il y a toujours eu un volet équipement, et cela fonctionne bien. « Dans la plupart des hôpitaux cités, il y a des coopérants chinois qui travaillent dans plusieurs spécialités de la médecine. C'est ainsi que pour l'hôpital de Mfilou, nous venons de recevoir près de 25 médecins chinois qui vont accompagner cet hôpital aux côtés des Congolais. Il se posait un petit problème concernant la langue, mais à la demande de la partie congolaise, les autorités chinoises font que les coopérants qui viennent au Congo aient une certaine connaissance du français », a-t-il expliqué.

Il a, par ailleurs, rappelé que le pays recevait depuis les années

compagne », a déclaré le directeur général de la Santé.

La formation est un défi important à relever. Alexis Elira Dokekias a aussi reconnu que le pays avait des difficultés en ressources humaines. Le Congo, avec ses 4 millions d'habitants, produit, chaque année, à travers son école de médecine, 30 médecins. Même chose pour les écoles paramédicales qui forment aussi du personnel médical. Au regard de la forte demande, le ministère de la Santé a pris des dispositions depuis trois ans pour faire former des médecins spécialisés à Cuba, au Maroc, au Sénégal et en France.

« Il faut envisager de renforcer ce



L'hôpital de l'Amitié sino-congolaise. (© Adiac)

1970 des Congolais formés en Chine qui y arrivent pour intégrer le système de santé. Il a également souligné le fait que, de plus en plus, des partenaires chinois s'installaient en privé au Congo avec des cabinets de soins infirmiers ou d'acupuncture. « Même si nous constatons que des gens s'installent parfois illégalement en se présentant comme chinois alors qu'ils ne le sont pas, nous y prenons garde. Des Chinois réellement diplômés des écoles de santé ou ayant des compétences reconnues en soins modernes ou traditionnels viennent de plus en plus au Congo, et le ministère les ac-

côté-là aussi avec la Chine par rapport à nos besoins. Que cela soit en formation de base pour les jeunes bacheliers qui peuvent aller faire sept années d'études de médecine générale ou des généralistes qui peuvent accéder à des formations spécialisées et d'autres qui travaillent comme instrumentistes, ingénieurs et techniciens biomédicaux pour maintenir le matériel, des pharmaciens... Cette question concerne plusieurs départements ministériels, mais nous devons la regarder avec la coopération chinoise aussi », a-t-il conclu, encourageant cette coopération.

Parfait-Wilfried Douniama

## RECRUTEMENT

L'Ambassade d'Algérie à Brazzaville

recrute un (une) cuisinier(ère) qualifié (e).

Le dossier de candidature (1 photo, CV, copies des diplômes) doit être déposé au siège de la

chancellerie sis au quartier cathédral

Avenue Colonel Brisset, Brazzaville.

Contact : 05 581 54 77

06 651 17 37.



# Connecte-toi à **MTN 3G+** et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site [www.mtncongo.net](http://www.mtncongo.net) ou rejoignez-nous sur :



[www.facebook.com/MTNCONGO](http://www.facebook.com/MTNCONGO)



@mtn 123



[www.youtube.com/user/MTNFanClub](http://www.youtube.com/user/MTNFanClub)



[www.linkedin.com/company/mtn-congo](http://www.linkedin.com/company/mtn-congo)



**Ce Nouveau Monde, il est pour toi.**

Les Dépêches de Brazzaville  
Musée Galerie du Bassin du Congo  
84, bld Denis Sassou N'Guesso,  
Immeuble les Manguiers- Mpila-Brazzaville  
République du Congo

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le vernissage, avec succès, de l'exposition de la danse initiatique « Kiebé-Kiebé », le 9 octobre 2012 à Brazzaville (CONGO), le Musée-Galerie du Bassin du Congo organise, le 9 septembre 2013, en partenariat avec le Musée Afro-brésilien (MAFRO) de l'Université Fédérale de Salvador de Bahia (BRÉSIL) à 18h30, le vernissage de la première exposition internationale de cette danse du Congo, pratiquée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Cette première exposition internationale « Kiebé-Kiebé » se poursuivra jusqu'au 29 novembre 2013. Elle est placée sur le thème : « Le Kiebé-Kiebé, danse initiatique du Congo-Brazzaville ».

D'éminentes personnalités du Congo et du Brésil apporteront leur soutien à cet événement hautement culturel qui témoigne de la solidité des liens entre les peuples brésilien et congolais à travers une histoire commune.

Le Musée-Galerie du Bassin du Congo, qui a la noble ambition de faire découvrir le « Kiebé-Kiebé », en dehors du Congo, entend exposer au monde, ce côté ancien et profond de l'histoire du Congo, qui mêle curiosité et connaissance, sachant qu'un peuple sans repère ne saurait construire son avenir. C'est ainsi que le Musée-Galerie du Bassin du Congo se propose d'organiser la seconde édition de cette exposition internationale à Cuba en 2014.

Cette initiative affirme avec force la volonté du Congo de promouvoir, sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la visibilité des danses traditionnelles, d'affirmer et d'approfondir la coopération culturelle et artistique entre les peuples.

Musée-Galerie du Bassin du Congo, Immeuble les Manguiers, 84, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO – Mpila Brazzaville- République du Congo. Contact : 00 (242) 06 691 83 22.

## TRAITE NÉGRIÈRE

# La Journée internationale célébrée le 23 août

**La date est retenue par l'humanité et vise à inscrire la tragédie de la traite dans la mémoire de tous les peuples. Elle est une occasion de réflexion sur les causes historiques, les modalités et les conséquences de ce drame.**

À l'occasion de cette commémoration, qui est un moment d'analyse des interactions que la traite a générées entre l'Afrique, l'Europe, les Amériques et les Caraïbes, des manifestations culturelles et des débats sur la traite sont organisés à travers le monde. Tous s'accordent aujourd'hui que la traite n'est autre que le « kidnapping » organisé de populations africaines pour les amener faire du travail forcé dans les plantations de l'Amérique. Comme les années précédentes, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a invité les ministres de la Culture de tous les États membres à organiser des actions en associant l'ensemble des populations de leurs pays : les jeunes en particulier, les éducateurs, les artistes, les intellectuels mais aussi les sportifs et la société civile. En réponse au grand intérêt et aux attentes suscitées par le lancement en 1994 du projet de l'Unesco, La Route de l'esclave, la conférence générale de l'organisation, par sa résolution 29/C40 avait proclamé le 23 août Journée internationale du souvenir de la



Irina Bokova

traite négrière et de son abolition. Les enjeux de cette célébration visent la restauration d'une vérité historique, le développement de la solidarité internationale, la promotion de la tolérance et des droits de l'homme par une implication et une mobilisation de tous (États membres, organisations internationales et intergouvernementales, société civile et secteur privé). Cette date symbolise le fait que les esclaves ont été les principaux acteurs de leur libération et permet de se souvenir de l'émblématique insurrection qui, dans la nuit du 22 au 23 août 1791, libéra l'île de Saint-Domingue de l'esclavage et favorisa la création de la pre-

mière République noire, Haïti, et la République dominicaine. Haïti est d'ailleurs considéré comme étant le premier pays où une révolte menée par des esclaves a porté ses fruits et mené à l'indépendance du pays. Fort malheureusement, les populations qui ont été déportées de l'Afrique vers l'Amérique n'ont pas eu un parcours des plus faciles : discrimination, racisme, esclavagisme, mauvais traitements de diverses natures...Et certaines séquelles de cette portion traumatisante de l'histoire sont encore bien palpables chez les communautés afro-américaines sur tout le continent.

**Nestor N'Gampoula**

## Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à  
**6 000 000**  
FCFA\*

**BGFIBank vous accompagne dans vos vacances dans vos voyages**

**Durée de remboursement : 18 mois**

**Taux : 11%**

**Mise en place : 5 jours ouvrés**

*Sous réserve que le dossier soit complet et accepté*

*\*Montant maximum*

Tél: +242 06 944 50 85/05 544 85 22  
+242 05 544 89 88/05 544 85 20

Fax : +242 22 281 50 89/90

Email : eqqcongo@bgfi.com

**www.bgfi.com**



**BGFIBank**  
Votre partenaire pour l'avenir



## Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AOI)

N°001/DRA/CS-CA/AOI/13

Réhabilitation et Rénovation de l'Immeuble R+7 du siège de la BDEAC à Brazzaville, République du Congo

1. La BDEAC envisage de réhabiliter et rénover, sur fonds propres, son siège social, sis à Brazzaville, République du Congo, suivant l'AAOI n° 001/DRA/RA/AOIO/13.

2. La BDEAC sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires en situation régulière, répondant aux qualifications requises, pour la réalisation, en entreprise générale ou en Groupement d'entreprises générales, des Travaux de réhabilitation et rénovation de son siège à Brazzaville, République du Congo, structuré en un lot unique comprenant quatre (4) sous lots non séparables, à savoir :

- A-Travaux de génie civil ;
  - B-Travaux de VRD ;
  - C-Travaux d'électricité - courants forts et courants faibles ;
  - D-Travaux de fluide (climatisation, ventilation, plomberie) ;
- Le délai d'exécution des travaux est de 36 mois.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International ouvert (AOI) conformément aux «Règles de Procédures d'Acquisition des Biens et Services pour l'usage de la Banque», tels que définis dans lesdites Règles.

4. Les soumissionnaires en situation régulière et intéressés, peuvent obtenir des informations auprès de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (face Palais du Peuple), Brazzaville, Congo, M. Calixte KOLYARDO, Expert en Passation des Marchés, Coordonnateur Sectoriel Chargé des procédures d'acquisitions, Bureau 416, Tel : 00 242 06 652 96 73, E-mail : c.kolyardo@bdeac.org, en faisant copie à f.grandet@bdeac.org et d.beziat@bdeac.org, entre 8h 00 et 15 h 00, aux jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel, pour les travaux de construction durant les cinq dernières années, d'un montant équivalent à 10 000 000 000 FCFA, soit 15 244 902 Euros ;
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins 3 projets de nature et de complexité similaire ou supérieure (bâtiment de 5 niveaux de 5000 m de surface couverte totale et plus) durant les cinq dernières années (les attestations nécessaires sont à fournir) ;
- Disposer du matériel spécifié dans les données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;
- Proposer le personnel-clé minimal spécifié dans les Données particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;
- Disposer d'une attestation bancaire d'autofinancement à hauteur de 1 500 000 000 FCFA, soit 2 286 735 Euros.

Une marge de préférence sera octroyée aux soumissionnaires en situation régulière, installés dans les pays de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC). Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent, sur demande écrite, acheter et retirer le Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (face Palais du Peuple), Brazzaville, République du Congo, M. Calixte KOLYARDO, Expert en Passation des Marchés, Coordonnateur Sectoriel Chargé des procédures d'acquisitions, Bureaux 416, Tel : Tel : 00 242 06 652 96 73, E-mail : c.kolyardo@bdeac.org, en faisant copie à f.grandet@bdeac.org et d.beziat@bdeac.org, contre un paiement non remboursable de trois cents mille (300 000) FCFA, soit 457,35 Euros, en espèces à la comptabilité de la BDEAC ou par virement bancaire.

7. Les offres devront être déposées au plus tard le 25 Octobre 2013 à 12 h précises, heure locale, à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (face Palais du Peuple), Bureau d'ordre, 5ème étage, porte 505, Brazzaville, République du Congo. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes le 25 Octobre 2013 à 13 h précises, heure locale, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui le souhaitent, à l'adresse suivante : BDEAC, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (face Palais du Peuple), Salle de conférence au Rez-de-chaussée, Brazzaville, République du Congo. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à 250 000 000 FCFA, soit 381 123 Euros, sous peine de rejet.

**Fait à Brazzaville, le**

**Michaël ADANDE**  
**Président**



## Clôture du tournoi Airtel Jeunes talents troisième édition

Dans le cadre de la clôture du tournoi de Football Airtel Jeunes Talents en République du Congo, Airtel et le Club de Football Manchester United en collaboration avec la Fédération Congolaise de Football et la Ligue des Jeunes de Football, ont organisés consécutivement les finales régionales et la finale nationale à Pointe-Noire comme à Brazzaville.

Pointe Noire, République du Congo, le Jeudi 08 Aout 2013 s'est tenu la finale régionale qui a opposée deux équipes finalistes de Pointe-Noire VIS TA VIE et VIETNAM. L'équipe vainqueur de Pointe Noire a affrontée et jouée par la suite la grande finale nationale avec l'équipe finaliste régionale de Brazzaville.

Du côté de Pointe Noire, l'équipe VIT TA VIE a remportée la victoire face à l'équipe VIETNAM avec un score de trois (03) buts à un (01).

À Brazzaville c'est autour de l'ASP Poto-Poto qui été plus coriace et vivace en dominant pendant toute la période du match, à la finale régionale de Brazzaville l'équipe de l'Olympique de Makélékélé avec un score de un but (01) à zéro (0). Le score étant serré faut-il dire que l'équipe a dominé ?

Il est signalé que depuis trois (03) ans Airtel permet aux jeunes footballeurs africains de moins de dix-sept ans, à travers ce vaste programme d'exprimer leurs ta-



Remise de la Coupe Régionale à Pointe-Noire à l'équipe VIT TA VIE par le Directeur Marketing

lents en leur donnant l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences. Le tournoi Airtel Jeunes Talents a lieu dans 17 pays africains et des centaines de milliers de jeunes participent à cette compétition annuelle.

### « Un duel des titans en finale nationale Airtel Jeunes Talents à Brazzaville »

La grande finale nationale de cette troisième édition a eu lieu au Stade Saint-Denis à Mpila entre l'équipe finaliste régionale de Pointe Noire VIT TA VIE et celle Brazzaville en l'occurrence l'ASP Poto-Poto. Plus de doute, plus de suspense. Car tout a été clair. Les vainqueurs de la finale régionale AJT de Brazzaville l'ASP Poto-Poto ont, brillamment, pris leur qualification, un visa pour le tournoi AJT version Continental, le di-



manche 11 août 2013, à l'issue de la finale, aux dépens, respectivement, de l'équipe VIT TA VIE venue de Pointe Noire. L'ASP POTO POTO à son tour n'a pas baissée de garde et a grandement dominée le match pendant les deux périodes avec un score final de quatre (04) buts à deux (02).

L'ASP Poto-Poto l'équipe gagnante de la troisième édition Airtel Jeunes Talents, va participer en septembre au championnat africain qui se déroulera à Lagos, au Nigeria. Ce championnat africain opposera les équipes vainqueurs ayant participées au tournoi Airtel Jeunes Talents, et sera une grande occasion pour les stars en herbe d'exhiber leurs talents et d'affronter les meilleurs joueurs du continent. Cerise sur le gâteau, le partenariat avec Manchester United permettra aux meilleurs joueurs du tournoi de bénéficier de l'expertise des entraîneurs du centre de formation de Manchester pendant une semaine.

### Les Camps d'entraînements

Les camps d'entraînement seront organisés à la fin du tournoi continental. Ils auront lieu au Nigeria et en République Démocratique du Congo. Les camps d'entraînement seront gérés par les entraîneurs des centres de formation de Manchester United. Ces coaches, qui ont côtoyé certains des meilleurs joueurs de la planète, disposent de l'expertise et de l'expérience nécessaires et aideront les jeunes footballeurs africains à franchir un palier supplémentaire.



Izouma Sidibé directeur Marketing d'Airtel Congo remettant la coupe aux gagnants du tournoi

## TIRS D'OBUS SUR GOMA

## Kinshasa accuse Kigali

**Lambert Mende a dénoncé le fait que des obus tirés récemment à partir du territoire rwandais avaient pris pour cible les populations civiles et relèvent, par conséquent, de crimes de guerre au sens strict du droit international.**

On n'en finit de s'entraccuser entre Kinshasa et Kigali. Cette fois-ci, c'est à prendre au sérieux car la RDC n'use plus de langage diplomatique pour qualifier certains faits posés par le Rwanda. Sans ambages, le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a déclaré au cours d'un récent point de presse que les obus qui sont tombés le 22 août sur Goma avaient été tirés à partir du Rwanda. Après avoir longtemps usé de circonlocutions et autres détours pour camoufler ce que d'aucuns savaient déjà, le gouvernement tient le Rwanda pour responsable de la dégradation de la situation actuelle au Nord-Kivu. Des arguments ne manquent pas pour confirmer ces

allégations. Le rapport d'experts, à en croire la même source, localise ces obus précisément au niveau des localités de Mukamira et de Rugero dans le district frontalier de Rubavu et dans une autre localité, celle de Mahuku au Rwanda. «*C'est de là que provenaient les onze tirs qui se sont abattus sur Goma* », avait martelé Lambert Mende. Ces obus, a-t-il ajouté, ne peuvent provenir de la ligne de front où s'affrontent à plus de 15 km du chef-lieu du Nord-Kivu, l'armée régulière et la rébellion du M23 au nord de Goma.

Plus incisif dans ses conclusions, le porte-parole du gouvernement a laissé entendre que ces attaques sanglantes visaient délibérément la population civile de Goma. Pour lui, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'il s'agit là d'un «*crimes de guerre et crime contre l'humanité au sens du droit international* ». Et le gouvernement congolais d'inviter les Nations unies et la Cour

pénale internationale (CPI) à les traiter comme tels en tirant toutes les conséquences qui s'imposent. C'est dire que Kinshasa ne fait plus la langue de bois estimant que Kigali en fait un peu trop. Lambert Mende évoque même «*une stratégie préméditée* » du Rwanda qui ne trompe plus personne. «*Nous sommes tristes de devoir constater que la déstabilisation systématique du Kivu et la balkanisation de la RDC restent bel et bien à l'agenda de certains cercles à Kigali en dépit des engagements en sens contraire pris lors des rencontres internationales par nos collègues de ce pays voisin* », a-t-il déclaré.

**Réponse du berger à la bergère**

Côté rwandais, on rejette comme d'habitude toutes ces accusations. L'on s'est même empressé d'attribuer ces attaques aux Fardc qui, selon les termes d'un communiqué publié à Kigali, «*ont délibérément*



Les Gomatriens redoutent une nouvelle incursion des rebelles du M23 dans leur ville

tiré à la roquette au-delà de la frontière commune en territoire rwandais ». Le communiqué lu par le porte-parole des Forces de défense du Rwanda rapporte que «*les bombes qui provenaient d'un propulseur de 107 mm sont tombées sur le village de Bugu, dans le quartier de Busigari en secteur de Cyanzarwe du district de Rubavu vers 13 heures jeudi* ». Le gouvernement rwandais qualifie ces bombardements d'acte de provocation tout en demandant au mécanisme

conjoint élargi de vérification de visiter le secteur pour vérifier les faits. À tout prendre, l'on revient une fois de plus sur des rhétoriques déjà entendues. Pour Lambert Mende Omalanga, les concertations nationales trouvent ici tout leur sens parce que s'inscrivant «*dans un effort d'affermissement de la cohésion de la Nation congolaise pour faire front à un projet de balkanisation qui ne se cache plus*».

Alain Diasso

## Des tirs d'obus dans des zones habitées

**Ces actes sont considérés comme une violation du droit international humanitaire.**

Le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) a souligné la nécessité de mener un plaidoyer envers les parties au conflit dans l'Est de la RDC afin de mettre la population à l'abri. Selon cette agence, des tirs d'obus dans les zones habitées constituent une violation du droit international humanitaire.

Dans un document sur la situation à Goma et ses environs publié le 23 août, l'agence onusienne a noté des combats entre l'armée congolaise et les rebelles du M23, depuis le 21 août. Selon les premières estimations faites, ces affrontements n'ont pas entraîné d'importants déplacements de population

car la zone s'était déjà vidée de la majorité de sa population lors des affrontements de mai et juillet vers la ville de Goma et des sites environnants.

Relevant les conséquences humanitaires, Ocha a admis qu'il n'y a pas, jusqu'à la diffusion du document précité, d'importants mouvements de population signalés ni à l'intérieur de la province, ni à au-delà de la frontière avec le Rwanda. Ce bureau a également signalé que la plupart des personnes avaient déjà quitté la zone des combats lors des affrontements précédents aux mois de mai et juillet derniers et elles se retrouvent encore dans

le site de déplacement.

S'agissant des besoins et réponses humanitaires d'urgence, Ocha a noté qu'une vingtaine de personnes blessées sont actuellement internées dans les structures médicales à Goma, alors que le gouvernement provincial se serait engagé à prendre en charge les soins médicaux et les rations alimentaires des personnes blessées ainsi que les frais des obsèques des personnes décédées. Ocha a aussi déploré la destruction, à une dizaine de jours de la rentrée scolaire, de trois salles de classes d'une école du quartier Virunga à Goma.

Lucien Dianzenza

## Vent de panique à Goma

**Ces nouvelles agressions ne resteront pas impunies, à en croire le patron de la Monusco qui a, par ailleurs, promis de tout mettre en œuvre pour assurer la protection des populations civiles conformément au mandat dévolu à son institution.**

Depuis jeudi dernier, la tension est plus que vive dans la ville de Goma et ses environs. La population redoute la menace d'une nouvelle incursion des rebelles du M23. Les attaques dont les Gomatriens sont l'objet ces derniers jours avec, à la clé, des tirs d'obus qui finissent leur course dans des quartiers populaires faisant des victimes, sont prises très au sérieux par la population. Alors qu'ils ne se sont pas encore remis du désastre causé jeudi dernier par des tirs d'obus ayant fait des victimes dans les quartiers Katindo gauche, Murara, Office et dans la proche banlieue de Munigi, les habitants de Goma ont de nouveau été la cible de l'ennemi le 24 août. Deux obus sont tombés à l'ouest de la ville, précisément dans le quartier Ndo-

sho et à Rusayo dans la zone de Mugunga. Parmi les victimes, on parle d'une femme de 37 ans et d'un garçon de 14 ans ainsi que de nombreux blessés. Un troisième obus est tombé à Rusayo, dans la zone de Mugunga, faisant plusieurs blessés.

De quoi susciter la colère des «*Gomatriens* » qui ont affiché leur ras-le-bol en descendant dans la rue exhibant à tout vent les corps des victimes. Jusqu'à cette journée de samedi, à en croire une révélation du porte-parole du gouvernement, plus de onze obus sont tombés dans divers quartiers de la ville de Goma dont les habitants ont perdu toute sérénité. Pour la population de Goma, il est plus que temps que la Brigade spéciale d'intervention entre en action en déployant son arsenal militaire afin de venir à bout du M23. La tension qui s'est créée dans la ville s'est estompée quelques heures plus tard lorsque le chef de la Monusco Martin Kobler a affirmé que son institution allait réserver une réplique ferme et énergique à

ces attaques.

À la coordination de la société civile du Nord-Kivu, on déclare croire à cette profession de foi de la part du patron de la Monusco appelé à donner les gages de son engagement à servir la cause de la population civile. Tout en demandant aux habitants de Goma de ne pas céder à la panique ni «*à la provocation qui renforcerait les ennemis de la paix*», Martin Kobler les a invités à «*laisser la Monusco faire son travail* ». C'est, a-t-il dit, «*la seule façon de nous aider à faire revenir la sécurité dans et autour de Goma, ainsi qu'au Nord-Kivu en général* ». La Monusco a, par ailleurs, réitéré son soutien indéfectible aux Forces armées de la RDC (Fardc). Pour le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, ces nouvelles attaques contre les habitants de Goma et des environs ne resteront pas impunies. Et il ajoute que la Monusco mettrait tout en œuvre pour protéger les populations civiles du Nord-Kivu.

A.D.

## CONCERTATIONS NATIONALES

## la cohésion du pays sacrifiée

**La démarche de ce forum devait conduire au consensus le plus large possible.**

Les concertations-dialogues en cours remettraient en cause l'ordonnance qui les a convoquées et renforcerait la radicalisation des positions d'une très large couche de l'opinion politique dans le sens de la non-participation à ces assises nationales. C'est le point de vue du Congrès des démocrates pour le progrès social (CDPS) de François-Xavier Beltchika. Cette formation politique de l'opposition congolaise s'en tient mordicus à sa déclaration du mois de juillet dernier qui démontrait que l'ordonnance du 26 juin est porteuse des germes de ses propres contradictions au regard de l'objectif de la cohésion nationale.

Plusieurs forces de l'opposition, et non les moindres, sont absentes des concertations nationales et refusent de cautionner la démarche actuelle du gouvernement. C'est le cas de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Étienne Tshisekedi et l'Union pour la nation congolaise (UNC) de Vital Kamerhe. Les raisons de cette absence diffèrent selon que l'on est de l'UDPS ou de l'UNC. À l'origine de ce boycott, il y a principalement la non-prise en compte des desiderata de l'opposition liés notamment à la présence d'un facilitateur et du rôle qu'il doit jouer.

Pour le CDPS, «*les concertations sont organisées en dehors de l'esprit et de la lettre de l'ordonnance les organisant, d'où sa caducité et la nécessité d'une nouvelle ordonnance qui tiendrait compte de cette réalité* ». Il enfonce le clou en dénonçant l'annonce de la formation d'un gouvernement d'union nationale à l'issue des concertations et note que cela «*ne doit pas être un plat de miel destiné à attirer; à attraper et à lier les acteurs de l'opposition politique pour les noyer dans une sauce qui tournera très vite, demain, au vinaigre sans atteindre l'objectif de résoudre fondamentalement les problèmes à la base de la crise et qui mettent en mal la cohésion nationale* ».

L'objectif recherché par l'annonce d'un gouvernement de large union nationale, a précisé le CDPS, serait de faire baisser la garde à l'opposition, d'endormir sa vigilance en escamotant l'essentiel de la démarche devant conduire au consensus le plus large possible pour atteindre la cohésion nationale. «*Ce serait de la politique politicienne qui obéirait au calcul de protéger l'intérêt partisan au détriment de l'intérêt général de la patrie et du peuple congolais* », a relevé le parti cher à Beltchika. Il en appelle à des signaux positifs de la part du pouvoir en vue de restaurer la confiance nécessaire à la cohésion nationale. Cela exige l'application d'une procédure qui démontre la volonté d'atténuer le climat de méfiance, des préjugés entre les acteurs politiques et le peuple et entre ce dernier et le pouvoir. À en croire le CDPS, le gouvernement doit donner les signes qui rassurent qu'il n'est pas juge et partie dans la concertation-dialogue. C'est pourquoi, a-t-il ajouté, le présidium de ce forum doit être confié à une structure et une personnalité neutre de la société civile, politiquement moins marquées, capables de jouer le rôle de l'Église au milieu du village. Il est également attendu du président de la République le report de l'ordonnance querellée par une ordonnance de requalification intégrant tous les éléments sus-évoqués, pour quitter le champ de l'oralité et respecter celui de l'écrit de la loi. Aussi, a précisé le CDPS, tous les acteurs politiques doivent transcender les clivages d'intérêts personnels et partisans pour l'intérêt général de la patrie et du peuple congolais et le démontrer par les actes qui contribuent à atténuer la méfiance et les préjugés négatifs et promeuvent la confiance.

Jeanott Kayuba

## INTERVIEW

**Iluta Engambi : « Les ONG constituent la lampe témoin des actions gouvernementales »**

**Le président du conseil d'administration d'Actions communautaires pour le développement intégral (ACDI) est convaincu qu'en prônant le développement durable comme soubassement de son action, la RDC en sortira ragaillardie pour devenir un pays compétitif sur l'échiquier international.**

**Les Dépêches de Brazzaville : En tant qu'association militant pour le développement du pays, recevez-vous un coup de pouce de la part du gouvernement ?**

**Iluta Engambi Claude :** Nous bénéficions seulement d'un accompagnement technique à travers le ministère de l'Environnement avec lequel nous avons signé un contrat de partenariat. Nous collaborons aussi avec le ministère de l'Agriculture et développement rural, sans oublier le ministère de la Santé et celui du Genre. Cependant, sur le plan financier, l'appui du gouvernement se fait toujours désirer alors que les ONG représentent la lampe témoin de ses actions sur le terrain. Notre seul tort, c'est d'être un peu plus regardant par rapport à la manière de gérer la res publica.

**LDB : Quels sont vos moyens d'action ?**

**IEC :** Nous travaillons sur la base de financement que nous pouvons obtenir



Iluta Engambi Claude

de la part des organismes internationaux et des différentes fondations, mais aussi sur la base des cotisations mensuelles de nos membres. L'apport des sociétés privées dans l'organisation de nos activités est aussi important. Nous mettons généralement auprès des organismes-partenaires des projets qui, une fois avalisés et financés, passent à la phase de matérialisation. Pour l'instant, nous nous attardons sur l'agro-foresterie qui peut générer beaucoup de devises au pays et, en même temps, combattre l'insécurité alimentaire.

**LDB : Êtes-vous impliquée dans ce qui se passe au Nord-Kivu marqué par la recrudescence des conflits armés ?**

**IEC :** Nous suivons de près de ce qui se passe à l'Est du pays dont nous déplorons les conséquences fâcheuses qui s'ensuivent en terme de pertes en vie humaine et de dégradation de l'environnement. Malheureusement, nous ne pouvons pas travailler dans tous les domaines en étant partout à la fois. Il y a des organisations sur place qui s'occupent de cela. Mais s'il s'agit d'émettre un avis par rapport à ce qui se passe ou d'initier une action quelconque, nous n'hésitons pas à le faire dans la mesure de nos moyens.

**LDB : Qu'est-ce que l'ACDI a déjà amorcé comme actions de terrain ?**

**IEC :** Nous avons déjà eu à mener de grandes actions d'envergure dont les premières ont concerné la restitution des différentes recommandations issues des conférences internationales auxquelles l'ACDI a assisté. Au nombre de celles-ci, l'on peut citer les conférences des Nations unies sur le développement durable. Au niveau sous-régional, nous nous efforçons de promouvoir les organisations humanitaires existantes. Et au niveau national, pas mal d'actions ont été initiées notamment dans le domaine climatique, du développement rural, de la santé, etc. L'ACDI a eu à organiser une conférence sur l'éducation préna-

tale en mettant une emphase particulière sur l'accompagnement éducatif de la femme enceinte. Notre association a eu aussi à organiser des campagnes de sensibilisation afin de booster la scolarisation des jeunes filles. Cette série des Conférences s'est étendue jusque dans l'arrière-pays notamment dans le Bas-Congo où les jeunes filles sont encore assujetties aux clichés réducteurs qu'imposent les us et coutumes en rapport avec leur épanouissement social. La conférence sur le « Genre et le développement durable » tenue dernièrement à Matadi s'inscrit également dans cette dynamique avec, en toile de fond, l'impératif de l'auto-prise en charge comme facteur de développement intégral de l'Homme. Des activités similaires ont aussi été organisées à Kinshasa sur fond d'éveil de conscience des jeunes. Il faut aussi intégrer, dans le lot, la tenue de la première conférence scientifique où la RDC a été présentée comme une méga biodiversité à protéger et à sauvegarder. Il a été démontré qu'avec cette biodiversité, le pays pouvait engranger d'énormes dividendes en termes de ressources financières. L'énumération est loin d'être exhaustive lorsqu'on y ajoute la série des conférences organisées à l'intention des

animateurs d'ONG sur le crédit carbone, l'agro-foresterie, etc.

**LDB : Visiblement, la femme occupe donc une place de choix dans vos activités...**

**IEC :** Comprenant que nous avons aussi une part de responsabilité en tant qu'organisations non gouvernementales dans l'encadrement des jeunes filles et surtout des femmes, nous avons initié une série des formations auprès des mamans en vue de l'autonomisation de leur statut social. Notre crédo est que la femme soit capable d'aider l'homme et de l'accompagner dans l'effort de développement du pays.

**LDB : Et la suite ?**

**IEC :** Nous nous apprêtons à organiser une conférence sous-régionale sur le développement des pays du Bassin du Congo dans laquelle les États concernés seront invités. Nous allons, au cours des dites assises, évaluer le niveau d'exécution par chaque État de la sous-région, de toutes les recommandations arrêtées par les Nations unies.

**LDB : Votre mot de la fin ?**

**IEC :** C'est de voir notre pays aller de l'avant à travers la conjugaison des efforts de tous ses fils et filles qui constituent, par-dessus tout, le socle sur lequel s'appuie son développement.

Alain Diasso

## EST DE LA RDC

**La situation humanitaire et sécuritaire demeure toujours préoccupante**

**La présence de nombreux groupes armés incontrôlés continue d'engendrer des déplacements massifs de populations en quête d'un endroit où règne la paix.**

« Les communautés dans les zones les plus instables de l'est de la RDC vivent en permanence dans un climat de peur, certaines sont même contraintes de se déplacer pour fuir les combats, les menaces, les pillages. Nos équipes maintiennent une présence à proximité des communautés les plus touchées. Les civils souffrent de blessures multiples, à la fois physiques et psychologiques », a déclaré Alessandra Ménegon, cheffe de la délégation du CICR en RDC.

Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la situation humanitaire est critique en termes de protection de la population civile, d'accès aux soins de santé, à l'eau, à la nourriture et aux autres biens essentiels. Les territoires de Nyiragongo au nord de Goma, de Masisi au Nord-Kivu, de Beni à la frontière de l'Ouganda ainsi que dans la plaine de la Ruzizi et dans le territoire de Shabunda dans le Sud-Kivu se trouvent confrontés à des affrontements entre forces et groupes armés. Dans un communiqué, le CICR rapporte que des combats ont éclaté plus récemment dans le terri-

toire de Fizi autour de la ville de Baraka au Sud-Kivu et dans les districts de l'Ituri et de la Tshopo, en province orientale.

**Aider les populations civiles, une des actions du CICR**

Au regard de l'insécurité à laquelle sont exposées les populations civiles, le CICR adapte sa réponse à la situation à la fois très volatile et changeante du pays afin d'aider au mieux les victimes des conflits, compte tenu des besoins identifiés et des contraintes en termes d'accès. Pour soigner les blessés, deux équipes chirurgicales du CICR sont à pieds d'œuvre, en collaboration avec le personnel des hôpitaux de Ndosho de Goma et de l'hôpital provincial de référence de Bukavu. Depuis le début de juillet, soixante-six blessés de guerre, civils et militaires, ont été admis dans ces deux établissements hospitaliers et plus de deux cents cinquante opérations ont été pratiquées. Quant à l'assistance en vivres, le CICR a distribué à manger, des articles ménagers essentiels et des semences de pomme de terre à dix-huit mille personnes déplacées et à leurs familles d'accueil. En outre, le CICR apporte également son aide aux déplacés qui retournent chez eux après avoir tout perdu et qui ont buté sur des difficultés. Dans le terri-

toire de Shabunda (Sud-Kivu), plus de vingt-trois mille personnes rentrées chez elles ont reçu des vivres, des articles de première nécessité, et dans le district de Bafwasende (province orientale), plus de cinq mille deux-cents personnes ont reçu des outils et des semences maraîchères. Des volontaires de la Croix-Rouge de la RDC ont participé activement à ces activités.

Pour un changement de comportement, les équipes du CICR font une sensibilisation sur les règles coutumières du droit international humanitaire. Elles s'efforcent de persuader non seulement les porteurs d'armes au respect de la population civile mais aussi aux personnes hors de combat. De façon traditionnelle, le CICR poursuit avec ses visites dans une trentaine de prisons et d'autres lieux de détention de civiles ou militaires en province orientale, au Katanga, dans les deux Kasai et à Kinshasa. Au total trois mille cents détenus dans neuf provinces ont bénéficié d'une aide alimentaire quotidienne. L'assistance médicale ainsi la remise des kits médicaux, la réunification de quarante-six enfants, dont douze ont été enrôlés dans les forces et groupes armés, etc. sont autant des activités réalisées par le CICR depuis le mois de juillet.

Gypsie Oïssa Tambwe

## MICROFINANCE

**Initiative encourageante pour l'accès au crédit des ménages modestes**

**Le Fonds de promotion de la micro-finance (FPM) désormais baptisé « Fonds pour l'inclusion financière » vient d'intégrer dans son champ d'action les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi que les ménages à faibles revenus**

La décision de changer la raison sociale, en y insérant désormais la mention « Fonds pour l'inclusion financière » et même en changeant de logotype, est intervenue lors de l'assemblée générale du FPM. Cet élargissement des cibles permet au FPM de maximiser l'impact de développement. Pour le comité de pilotage de la réforme du portefeuille de l'État qui l'appuie, il était important d'opter pour une segmentation plus large incluant ces nouvelles cibles œuvrant, pour la plupart, dans la production et artisanat, le commerce et service, etc. À son actif aussi, le Copirep appuie la sous-direction de la micro-finance, opérationnelle au sein de la Banque centrale du Congo. Il s'agit d'une structure importante et stratégique au regard de sa mission de superviser les institutions de micro-finance. En 2012, le FPM a bénéficié des premières mises à dispositions de fonds pour son fonctionnement. Cette dotation lui a permis aussi de financer des prêts et des programmes d'assistance technique en faveur des institutions de micro-finance. Globalement, les « institutions financières partenaires » visées par le FPM sont celles qui financent les MPME, notamment les coopératives, les institutions de micro-finance nationales comme internationales et les banques commerciales. Concrètement, le FPM offre ses produits à ces institutions financières partenaires pour atteindre les MPME répondant à deux caractéristiques importantes. D'abord, le nombre d'employés doit nécessairement varier de 1 à 200. Ensuite, les crédits à allouer n'excèdent pas 150000 dollars américains. Les produits proposés sont de trois ordres : les prêts seniors, pour la croissance du portefeuille des institutions financières partenaires; ensuite les prêts subordonnés, destinés au renforcement des fonds propres et enfin les produits spéciaux pour financer des niches particulières. Les domaines d'interventions varient de la gouvernance et stratégie au programme de financement des PME, transformation institutionnelle, contrôle et audit interne en passant par la gestion financière, comptable et gestion de crédit ainsi que le système d'information et de gestion. Le FPM est né d'un projet de partenariat entre le gouvernement et quatre bailleurs de fonds, à savoir le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), l'UNCDF (United Nations Capital Development Fund), la KfW (Coopération allemande) et la Banque mondiale. Ses prêts sans garantie s'étendent sur le long terme.

Laurent Essolomwa

**AVIS DE PERTE**

M. Claude Londole Booka déclare avoir perdu son diplôme d'État lors du déménagement intervenu le 04 mars 2012 au numéro 1 de l'avenue Ngafula dans la commune de Ngaliema Il prie toute personne ayant retrouvé ledit document de le lui déposer au numéro 33 de l'avenue Colonel Mpia, Quartier Macampage, commune de Ngaliema.

## COOPÉRATION SINO-AFRICAIN

## Les dirigeants signent une déclaration en matière de santé

**Une feuille de route a été rédigée à l'issue de cette rencontre pour trouver les voies et moyens de résoudre ensemble les principales difficultés liées à certaines maladies fréquentes dans les pays africains.**

La première conférence des ministres de la Santé a permis aux ministres africains de la Santé et les fonctionnaires chinois de signer la déclaration de Pékin qui définit les priorités en matière de collaboration de santé. Ce document permettra de coordonner les nouveaux efforts à déployer afin de soutenir les progrès à long terme en santé en Afrique et ainsi préparer l'avenir de la coopération sino-africaine en matière de santé. Selon la déclaration, rapporte l'Organisation de la presse africaine, la Chine et les pays africains déploieront de nouveaux efforts pour trouver des solutions de santé durables et à long terme. Il s'agit par exemple de multiplier les partenariats sur la recherche conjointe et de pallier l'insuffisance de travailleurs de santé. La feuille de route signée par les dirigeants permettra de résoudre les principales difficultés devant lesquelles les pays africains font face notamment par rapport au VIH, le paludisme, les bilharzioses, la santé de la reproduction, la vaccination et les maladies à prévention vaccinale.

En effet, cette toute première conférence des ministres de la Santé a été organisée dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) depuis sa

création en 2000, dans le but de lutter ensemble contre les problèmes de santé les plus urgents en Afrique. La Chine et les pays africains ont examiné les moyens de tirer parti de ces progrès pour dégager de nouvelles ressources, des innovations et un esprit d'initiative en vue de réaliser des progrès dans le secteur de la santé en Afrique.

## Un partenariat durable

Selon la ministre sénégalaise de la Santé, Awa Marie Coll Seck, la Chine et les pays africains bénéficieront d'un partenariat solide et efficace pour la santé depuis plus de cinquante ans, lequel est fondé sur les expériences et la vision communes pour un avenir meilleur et plus sains pour tous les citoyens. « La Déclaration de Pékin renforce les engagements de nos gouvernements qui consistent à élaborer et mettre en oeuvre des stratégies relevant de l'initiative des pays afin de réaliser des progrès durables dans le secteur de la santé et d'améliorer la vie des habitants de tout le continent », a-t-elle soutenu. Pour la ministre chinoise de la Santé et de la commission de planification familiale, Dr Li Bin, le partenariat entre la Chine et l'Afrique est enraciné dans l'humanitaire, tout en précisant que cet amour n'a pas de frontières. « Je crois que les équipes médicales chinoises vont s'efforcer d'apporter une plus grande contribution dans le futur », a-t-elle déclaré. Dans le même volet, la directrice générale

de l'OMS, Dr Margaret Chan, a fait savoir que les dizaines d'années d'une collaboration entre la Chine et l'Afrique sont l'expression de l'amitié et de la bonne volonté qui caractérisent leur relation depuis longtemps. « La Chine est désormais une force importante dans le développement de l'Afrique et comprend une augmentation substantielle des engagements et des obligations. Cette relation offre un bon exemple de coopération Sud-Sud pour le développement qui se fonde sur le respect et les intérêts mutuels », a-t-elle soutenu.

Pour rappel, l'an 2013 marque le cinquantième anniversaire de l'assistance médicale chinoise envoyée en Afrique, dont la première équipe est arrivée en Algérie, en 1963. À ce jour, des milliers de membres du personnel médical chinois assurent des services dans quarante-trois pays africains. Les institutions universitaires et des entreprises privées ont appuyé les efforts de la Chine, notamment par sa collaboration avec des partenaires africains et des organisations internationales pour construire des hôpitaux et des centres de prévention du paludisme, former du personnel médical et accroître l'accès aux traitements antipaludiques, etc. La Chine et les pays africains ont établi une collaboration étroite avec les principaux acteurs en santé mondiale, à savoir les organisations multilatérales, les ONG internationales et les organisations de la société civile.

Gypsie Oïssa Tambwe

## EUROPA LEAGUE

## Cédric Mabwati offre la victoire au Bétis Séville à l'extérieur

**Le nouveau joueur de Bétis Séville en Liga espagnole fait un début de saison exceptionnel et tient mordicus à porter le maillot des Léopards de la RDC.**

En cas de qualification, Bétis Séville jouera la phase des poules de la C2 européenne 2013-2014. L'on se rend ainsi compte d'un début de saison ex-

qu'adversaire est riche en enseignement ! En plus, nous avons offert une bonne prestation collective. C'est rassurant pour la suite du championnat ». L'un des joueurs binationaux, Cédric Mabwati est clair sur son choix pour la RDC, plutôt que son pays d'accueil. Et d'ailleurs, il est arrivé en retard en Angleterre où son équipe était en stage de préparation avant l'ouverture de la saison pour des raisons administratives. « Je suis arrivé en retard en Angleterre car il m'a fallu aller à Madrid pour faire mon nouveau passeport congolais et demander le visa pour l'Angleterre », a-t-il dit. Cédric Mabwati ne figure toutefois pas sur la liste des Léopards convoqués par le sélectionneur intérimaire, Santos Muitubile, pour le match de Lomé en septembre 2013 contre le Togo, en dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014.

« C'est le sélectionneur qui fait sa liste et qui reste le seul maître de ses choix. Personnellement, je continue de travailler en club. Pour moi, c'est très important de jouer pour son pays. C'est pourquoi je n'avais pas hésité à répondre présent lorsqu'on m'a sélectionné avec les U21 « aile europe » pour le match amical contre l'Autriche car le rêve de tout joueur est de jouer pour son équipe nationale », a-t-il souligné.

Martin Enyimo



Cédric Mabwati aux prises avec Cristiano Ronaldo lors du match Real Madrid contre Bétis Séville

International congolais de moins de vingt ans, Cédric Mabwati a inscrit le but de la victoire de Bétis Séville le 22 août à Prague contre la formation Tchèque de FK Jablonec en match aller de barrage de l'Europa League. Jorge Molina ouvrait la marque pour le club espagnol à la 21e minute, avant l'égalisation de Jablonec à la 43e minute. Étincelant au cours de cette partie, Cédric Mabwati a donné le coup de grâce au club tchèque à la 86e minute avec le deuxième but de Bétis Séville. Le match retour s'annonce donc favorable pour le jeune Congolais et les siens à Séville.

ceptionnel de ce jeune joueur très prometteur. Transfuge de Numancia en D2 espagnole, Mabwati marquait les esprits dès la première journée de la Liga lors de la défaite (1-2) du Bétis Séville face au Real Madrid à Santiago Barnabeo. Et il était auteur de la passe décisive du but de son équipe. S'exprimant exclusivement sur le site web Leopardsfoot.com, il a déclaré ceci au terme de cette rencontre : « C'est une grande fierté, un plaisir immense de jouer contre une des meilleures équipes du monde avec de grands joueurs. Cela vous aide à apprendre et à vous améliorer. Etre sur le terrain à côté d'eux même en tant

## ÉQUATEUR

## De la chaux pour écrire sur le tableau noir !

**Dans la province, précisément dans le territoire de Bosobolo situé à plus de trois cent kilomètres de la ville de Gbadolite, l'éducation des enfants est en péril.**

Des élèves étudient dans des conditions vraiment déplorable dans la province de l'Équateur. Selon la radio Okapi, des salles de classes à découvert sont dépourvues de bancs, des élèves s'assoient à même le sol, d'autres par contre se mettent sur des morceaux de bois séchés. Des craies pour écrire sur le tableau noir font défaut. Comme solution, puisqu'ils sont obligés d'écrire, des enseignants recourent à la chaux.

Face à cette situation, les responsables des écoles lancent un s.o.s aux autorités du pays pour leur venir en aide en dotant ces établissements scolaires des fournitures et autres matériels pour permettre aux élèves d'étudier dans de bonnes conditions. Interrogé par la radio Okapi, Maro Simayokate, préfet de l'Institut Biombo Pandu, regrette que même le programme officiel d'enseignement ne leur parvient pas. « Les autorités scolaires se débrouillent avec les moyens de bord Nous utilisons les anciens programmes scolaires et quelques nouveaux qui nous arrivent. Souvent, nous achetons les programmes quand nous sortons à Gbadolite soit à Gemena. Ensuite, nous fabriquons des bancs pour les enfants. Mais quel type de bancs ? Ce sont des bois que nous mettons par terre.

Faute de salles de classe adéquates, certains responsables d'écoles fabriquent des hangars qui servent à cet effet. », explique-t-il tout en reconnaissant que ces difficultés nuisent à la qualité de l'enseignement dispensé. Par conséquent, les résultats ne peuvent être que catastrophiques. « Parfois vous présentez vingt candidats à l'examen d'État, seuls deux ou trois réussissent, à cause toujours de ces problèmes », fait-il savoir.

Il va sans dire que le développement d'un pays passe par son système éducatif, il est donc grand temps que les autorités publiques se penchent sur cette question pour que des solutions durables soient trouvées.

Aline Nzuzi

## CHAN 2013

## Le match de barrage Cameroun - RDC ajourné

**Le report de vingt-quatre heures de ce match, qui aura lieu le 26 août, prévu à Garoua au Cameroun est lié à l'arrivée tardive des arbitres soudanais suite aux horaires des compagnies aériennes ralliant le Soudan au Cameroun.**

Initialement prévue le 24 août à Garoua, la première confrontation entre les Lions indomptables du Cameroun et les Léopards locaux de la RDC, comptant pour le barrage de la 3e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en Afrique du Sud en 2014, a été reportée à dimanche 25 août 2013, avant d'être renvoyée au 26 août à Garoua. Selon les dernières informations, ce report découlerait de l'arrivée tardive des arbitres soudanais devant officier le match à Garoua. En fait, les compagnies aériennes qui rallient le Soudan au Cameroun ne pouvaient atterrir à Douala que le dimanche, jour du match. Il n'y avait donc pas possibilité pour les arbitres de prendre un autre vol pour Garoua et officier ensuite le match le même dimanche. La rencontre a donc été décalée pour ce lundi 26 août, apprend-on. La délégation congolaise devrait donc rejoindre Garoua depuis le 24 août, disposant ainsi de toute la journée de dimanche pour la récupération et l'adap-

tation au lieu du match. L'on apprend que le sélectionneur des Léopards locaux, Santos Muitubile, a obtenu le sauf-conduit de la Fédération congolaise de football association pour amener les vingt-six joueurs convoqués pour ce match important. En effet, indique-t-on, un avion aurait été affrété pour amener directement la délégation congolaise de Kinshasa à Garoua, et il n'y aurait donc aucune raison de laisser d'autres joueurs. Les Léopards de la RDC se sont préparés durant toute la semaine pour cette rencontre. « Le match sera certainement dur, nous comptons toutefois ramener un bon résultat de Garoua afin d'envisager le match retour avec assez de sérénité », a déclaré Santos Muitubile au terme de la séance d'entraînement du jeudi dernier au stade des Martyrs.

Pour rappel, deux pays de l'Afrique centrale se sont déjà qualifiés pour la phase finale du Chan 2014 : le Congo Brazzaville qui a battu la RDC et le Gabon qui s'est défait du Cameroun. La troisième et unique place restante pour la Zone IV (Centre) du sport en Afrique se dispute donc entre RD-Congolais (vainqueurs de la première édition en 2009 en Côte d'Ivoire) et Camerounais.

M.E.

**CHRONIQUE**

**Festival Ard'Afrique, pour un vrai métissage**

Connaissez-vous le Festival Ard'Afrique ? Eh bien, il vient de boucler sa treizième édition, ce qui sous entend bien qu'il n'est pas né de la dernière pluie et, franchement, on doit avouer que c'est toujours un agréable moment de détente pour les nombreux estivants que nous sommes, particulièrement apostrophés par les cultures africaines et les musiques noires en général.

La dernière édition a, comme à l'accoutumée, déroulé son tapis rouge aux Vans, en Ardèche, du 8 au 11 août, pour le plus grand bonheur de tous. Pour sa treizième année, le Festival Ard'Afrique a proposé une affiche très variée où les styles reggae, soul, pop et fusion se sont croisés au centre historique, Centre d'accueil, site de l'ancien plateau sportif Les Vans.

Et, naturellement, il y a eu des découvertes, donc également des coups de cœur, notamment pour Jaquee, cette belle et sensuelle chanteuse originaire d'Ouganda et de Suède, dans un style pop aux accents de reggae moderne et stylée, mais aussi pour Groundation, un groupe, symbole de la nouvelle génération reggae, qui a partagé la scène avec Rules of Peace et Ge Dirtysonidero. Le groupe franco-algérien Gnawa Diffusion n'est pas resté en marge et le reggae roots d'un des dignes héritiers de Bob Marley, son fils Julian Marley, a captivé toutes les couches générationnelles représentées, ainsi que l'afro-beat pimenté de latin jazz de Souljazz Orchestra, groupe afrobeat canadien. Et que dire des inoubliables percussions de la Batucada Bamahia qui ont gardé la scène chaude pendant les intermèdes ? Sincèrement il y en a eu pour tous les goûts.

En sus des concerts, le festival nous a également ouvert son marché nocturne le 8 août, occasion inespérée, s'il en était, pour faire quelques emplettes africaines et chiner dans un département français métamorphosé pour l'occasion en un véritable marché africain. De 17 heures à minuit, dans le centre historique, en dehors des commerçants et autres artisans, on y retrouvait, non sans bonheur, des associations diverses et, au détour d'une ruelle ou près du lavoir, des conteurs africains, musiciens ambulants, des exposants d'art ainsi que des présentations de danses africaines.

La restauration à l'africaine fut pleinement garantie, en particulier par des plats sénégalais car, faut-il le rappeler, les organisateurs de Vans ont noué d'excellentes relations avec le pays de la Téranga dont ils soutiennent une coopérative agricole.

Comme clou de ces retrouvailles sous le sceau du métissage, un émouvant documentaire réalisé par Kevin Mac Donald, dressant le portrait intime de Bob Marley a été projeté et fait l'objet d'une profonde mélancolie, durant le repas dans l'après-midi du 11 août.

Résultat : Les Vans en Ardèche et au mois d'août c'est l'Afrique.

**Ferréol Constant Patrick Gassackys**

Renseignements : [www.ardafrique.fr](http://www.ardafrique.fr)

**RENAISSANCE CULTURELLE AFRICAINE**

**La campagne de ratification de la charte lancée à Brazzaville**

**Deux jours, c'est le temps que va durer l'atelier relatif à ce lancement de campagne qu'organisent la commission de l'Union africaine (UA) et le ministère de la Culture et des arts du Congo. Quarante-cinq participants en provenance des États de la Communauté économique de l'Afrique centrale (Cééac) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) y prennent part.**

C'est le ministre de la Culture et des arts du Congo, Jean-Claude Gakosso, qui a ouvert les travaux, le 22 août à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères. Établie par les chefs d'État et de gouvernement de l'UA, lors de la sixième session ordinaire de leur conférence à Khartoum les 23 et 24 janvier 2006, la Charte de la renaissance culturelle africaine compte trente-neuf articles et neuf titres.

**La culture est ce que l'Afrique a de meilleur à offrir**

Comme objectif, il s'agit de créer les conditions pour permettre à la culture de jouer un rôle dans l'unité et le développement de l'Afrique. Un motif de fierté pour Jean-Claude Gakosso qui a reconnu que rarement la culture africaine avait été sollicitée, ajoutant qu'elle était jusqu'ici le meilleur de ce que l'Afrique peut offrir au reste du monde et qu'elle était ce que l'Afrique a de compétitif à présenter au fameux « rendez-vous du donner et du recevoir ».

Depuis bien longtemps, a-t-il poursuivi, l'art et l'artisanat africains ont déchiré le voile de l'anonymat, ils ont engrangé leurs lettres de noblesse. Leur valeur ne réside plus seulement

dans ces œuvres du passé qui firent jadis le bonheur des antiquaires coloniaux, mais elle réside également dans la créativité contemporaine dont bon nombre d'œuvres sont régulièrement labélisées par l'Unesco et plébiscitées sur les places culturelles les plus prestigieuses du monde.

Aujourd'hui, de nouvelles formes, de

vre pour la préservation et la valorisation de son patrimoine séculaire, qui assume toute son histoire avec, évidemment, sa part d'errements. « Il nous appartient donc de saisir cette formidable opportunité pour engager des actions hardies, des actions de communication, de persuasion, voire de séduction, des actions susceptibles de déboucher rapidement



Les participants à la campagne de ratification de la Charte de la renaissance culturelle africaine à Brazzaville. (© DR)

nouvelles couleurs s'offrent aux regards intéressés des esthètes. Un peu partout à travers le continent africain, on voit naître des ateliers d'art, on entend sourdre des coups des burins et de marteaux, des froissements de toiles. En effet, de ces ateliers, parfois anonymes ou improvisés, sortent souvent des œuvres d'une valeur insoupçonnée. Des œuvres authentiques signées d'artistes aussi talentueux que féconds, imprégnés des plus belles traditions africaines.

**Les États africains invités à ratifier la Charte**

Dans son mot d'ouverture, le ministre de la Culture et des arts du Congo a plaidé pour un continent qui restaure la mémoire de son antiquité, qui œu-

sur la ratification par nos États de cette charte qui est, au fond, le gage de la préservation de ces immenses trésors légués par nos aïeux et de notre survie dans le village planétaire en gestation. », a déclaré le ministre.

Ce séminaire-atelier devait dans ce sens servir de déclic pour une prise de conscience collective.

Au total, neuf séances sont prévues durant ces assises. Notons que le ministre de la Culture et des arts du Congo était entouré du docteur Mustapha Sidiki Kaloko, commissaire des affaires sociales à la commission de l'UA, de la représentante de l'Organisation mondiale de la santé, et de Diallo Abdourahmane, représentant de l'Unesco au Congo.

**Bruno Okokana**

**AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES  
N° 001/AGPM/BDEAC/2013**



La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), Institution financière internationale de la sous région (CEMAC), publie le présent Avis Général de Passation des Marchés, en vue de faire connaître les types de marchés susceptibles d'être lancés sur son budget, d'une part, et de constituer un répertoire d'entreprises à consulter au niveau des pays membres, d'autre part.

Les marchés à passer comprennent :

N°	Type de marchés	Zone géographique
01	Marchés de fournitures (mobilier, matériel informatique, fournitures de bureau, véhicules, gadgets publicitaires...)	CEMAC
02	Marchés de services de consultants (missions de prestations intellectuelles : études, enquêtes, conseil, formations...)	CEMAC
03	Marchés de services (autres que les marchés de services de consultants), tels que : entretien, maintenance, réparations diverses...	CEMAC
04	Travaux	CEMAC

A cet effet, la BDEAC informe tous ceux qui sont intéressés de bien vouloir se faire connaître en déposant leur dossier, comme suit :

**Pour les Sociétés et Etablissements :**

- L'indication du domaine principal d'activités ;
- Le numéro du RCCM (Registre du Commerce et du Crédit Mobilier) ;
- Les statuts notariés, pour les sociétés ;
- Le dossier fiscal complet prouvant qu'elles sont à jour vis-à-vis du fisc de leur pays ;
- La liste des marchés réalisés, comprenant les montants, les noms des clients et les certificats de bonne fin ou preuves de livraison ;
- Le personnel technique et garantie de service après-vente ;
- Les États financiers des 3 dernières années certifiés par un Expert Comptable agréé CEMAC.

**Pour les personnes physiques (consultants) :**

- L'indication du domaine principal d'activités

- Le CV détaillé à jour ;
  - La Liste des missions réalisées, comprenant les montants, les noms des clients et les certificats de bonne fin ou preuves de rapports.
- Les marchés financés seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Documents suivants de la BDEAC :

- 1.Règles d'acquisition des biens et services pour l'usage de la BDEAC ;
- 2.Règles de procédures pour l'utilisation des consultants à la BDEAC.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), entre 8 h 00 et 15 h 00, aux jours ouvrables, à l'adresse suivante :  
Banque des Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC)  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO (Face Palais du Peuple)  
BP 1177 - BRAZZAVILLE (République du Congo)  
DRHA/Coordonnateur Sectoriel, Chargé des Acquisitions, Bureau 416  
Tel : 00 242 06 652 96 73  
E-mail : c.kolyardo@bdeac.org,

avec copie à : f.roumeliotis@bdeac.org (DRHA)  
Le dossier complet (en version papier) doit être adressé au plus tard le 25 septembre 2013 à 12 h 00, à :

Monsieur le Président de la BDEAC  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO  
(Face Palais du Peuple)  
Bureau d'ordre, 5ème étage, porte 505  
Brazzaville, République du Congo

Mentionner obligatoirement sur l'enveloppe « Réponse à l'Avis Général de Passation des Marchés de la BDEAC N° 001/AGPM/BDEAC/2013. A n'ouvrir qu'en Commission des Marchés »

**Fait à Brazzaville, le  
Michaël ADANDE  
Président**

## CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL CADETTE OYO 2013

## Sortie réussie pour les Diables rouges

Les cadettes congolaises se sont imposées, le 23 août, en match d'ouverture face à l'équipe sénégalaise : 26-21. Le ministre des sports, Léon-Alfred Opimbat, a assisté à cette rencontre au gymnase d'Oyo, avec à ses côtés le premier vice-président de la Confédération africaine de handball et les autorités locales.



Le défilé des équipes à l'ouverture de la compétition. (© DR)

C'est devant un public nombreux que les Congolaises ont commencé l'épreuve, à 19h14, heure locale. Stressées par la pression de la foule, les filles ont brillé par un manque de réalisme en première mi-temps qui s'est caractérisé par des pertes de balles et une défense perméable. Menées six fois au score par les Sénégalaises, qui ont bénéficié d'une mise au vert de 95 jours en France, les Congolaises ont failli à la première partie sur le score de 10-12. À la reprise, les Diables rouges se sont ressaisies en rétablissant l'équilibre de 12 buts partout à la quatrième minute avant d'appuyer sur l'accélérateur. Score final 26-21.

#### Sept pays sur huit répondent à l'invitation

Suite à la défection du Gabon et

de l'Algérie, sept pays sur huit prennent part au huitième championnat d'Afrique. Il s'agit notamment de la Zambie en remplacement de l'Algérie, du Sénégal, de la Tunisie, RDC, Guinée et du Congo, pays hôte. Les équipes sont divisées en deux groupes. Dans le premier on retrouve : l'Angola, la Zambie et la Tunisie alors que le deuxième groupe comprend la RDC, le Congo, le Sénégal et la Guinée.

« Nous sommes convaincus que la ville d'Oyo apportera à l'histoire africaine sa version unique de l'évènement », a déclaré le ministre des Sports et de l'Éducation physique qui a invité les jeunes handballeuses à s'épanouir pleinement et sereinement dans l'application des règles de fair-play. « La jeunesse sportive d'Oyo trouvera en vous le modèle de courage

de passion et de travail », a ajouté Léon-Alfred Opimbat.

De son côté, le vice-président de la Confédération africaine de handball (CAHB) a remercié tous les pays qui ont répondu à cette invitation car, d'après lui, la jeunesse constitue l'avenir de cette discipline : « Je suis persuadé qu'Oyo, grâce à la construction de cette infrastructure, deviendra la Mecque du handball en Afrique. » Le président de la Fédération congolaise de handball, Henri-Joseph Parra, a, quant à lui, félicité le ministre des Sports pour son implication dans l'organisation de la compétition avant d'ajouter que le rendez-vous d'Oyo était un précieux coup de pouce au moment où le Congo prépare les onzièmes Jeux africains prévus à Brazzaville en 2015.

Charlem-Léa Legnoki

## ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2014

## 23 Diables rouges sélectionnés pour le match contre le Niger

Le sélectionneur du onze national a publié la liste des joueurs convoqués pour le match du 7 septembre à Niamey comptant pour la 6<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde de Brésil en 2014.

L'agenda prévoit le regroupement des Diables rouges le 2 septembre à Pointe-Noire qu'ils quitteront l'après-midi du 5 septembre pour le Niger dans le but d'arracher une victoire qui leur ouvrira les portes du dernier tour des éliminatoires.

Parmi les sélectionnés, six joueurs locaux ont été convoqués par Kamel Djabour. Junior Makiessé et Hardy Samarange Binguila ont fait preuve de performances dans leurs clubs respectifs. Ces deux joueurs tenaient leur place lors du match retour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations contre les Léopards de la République démocratique du Congo. La vitesse et le dribble de l'excéntré de l'AC Léopards associés à la touche technique et la puissance de frappe du milieu du terrain des Diables noirs sont autant d'atouts qui pourraient réparer la panne d'efficacité des Diables rouges (2 buts en 5 matches)

Si le choix de Makiessé et Binguila paraît judicieux, l'absence de Delarge Dzon suscite toute fois les interrogations. Le Congolais, qui n'a pas été retenu, a inscrit le deuxième but de Slovan Liberec lors de la victoire de son équipe 3-1 sur le terrain de l'Udinese en Europa Ligue. Même sort pour Césair Gandzé, le milieu du ter-

rain de l'AC Léopards qui avait fait une belle prestation lors de la dernière sortie des Diables rouges à Pointe-Noire contre le Burkina-Faso.

#### Liste des 23 joueurs convoqués

- 1-Binguila Hardy Alain Samarange (Diables noirs)
- 2- Boukama Kaya Julsy (Coton sport de Garoua)
- 3-Doré Fodé (Ferebory)
- 4- Douniama Ladislas (En Avant Guingamp)
- 5-Ewolo Oscar
- 6-Kapolongo Zaolo de Souza Ulrich Darmel (FK Qarabag Agdam)
- 7-Kihouoko Mouyabi Gildas (AC Léopards de Dolisie)
- 8- Lakolo Prestone Hermann (AC Léopards de Dolisie)
- 9-Lepicier Maël
- 10- Mafoumbi Christoffer (RC Lens)
- 11- Makiessé Junior (AC Léopards de Dolisie)
- 12-Makita Fabry Destin (FC Missile Gabon)
- 13- Malonga Nsayi Francis Chris (AS Monaco)
- 14- Moubhio Ngounga Boris Thiton (AC Léopards de Dolisie)
- 15- Mouko Barel (LOSC)
- 16- Mouthys Mickalad Lys Dizais (Bohusport 1965)
- 17- Ndinga Delvin Chanel (AS Monaco)
- 18- Nganga Igor (FC Aarau)
- 19- Nganga Francis (FC Chaleroi)
- 20-Nguessi Ondama Fabrice (WAC)
- 21-Nkodia Hermann (AC Léopards de Dolisie)
- 22-Oniangue Prince (Stade Reims)
- 23-Samba Veijeany Christopher (Anzhi Makhachkala)

James Golden Éloué

## RÉFLEXION

# Gare aux dégâts du néo-colonialisme !

Ce qui s'est passé vendredi avec l'arrestation à Paris et la remise en liberté immédiate du Général Norbert Dabira illustre les dérives d'un système de pensée et d'action qui finira par coûter très cher à la France.

Non seulement, en effet, cette action montre que les institutions françaises foulent délibérément aux pieds les règles les plus élémentaires du droit international puisque l'affaire dite « des disparus du Beach » a été jugée depuis longtemps par les tribunaux congolais, mais encore elle montre que les forces obscures qui s'efforcent depuis des années de briser les relations existant entre la France et ses anciennes colonies sont plus actives, plus déterminées que jamais et qu'elles disposent d'une inquiétante liberté d'action à laquelle la gauche pas plus que la droite ne peuvent s'opposer.

Laissons les autorités congolaises dire officiellement ce qu'elles pensent de l'atteinte ainsi portée à l'État de droit,

mais interrogeons-nous en revanche sur la portée d'un acte qui prouve que le temps n'a toujours pas refermé la page peu glorieuse de l'Histoire de France qui vit la mise en coupe réglée de dizaines de Nations à travers le monde, le pillage systématique des ressources naturelles appartenant à de nombreux autres peuples, l'asservissement de dizaines de millions d'hommes et de femmes en Afrique, en Asie, au large de l'Amérique centrale. Et puisque l'occasion nous en est donnée par ce nouvel incident rappelons que les acteurs à la manœuvre sont les descendants directs des compagnies françaises qui se livrèrent à ces honteux trafics, une réalité qui n'a rien de surprenant si l'on y réfléchit bien, mais qui place les événements présents sous un éclairage très particulier.

Nous nous sommes étonnés, ici même et à plusieurs reprises, que les autorités françaises laissent des organismes opaques s'en prendre à des pays afri-

cains dont le seul crime est d'être situés au cœur du très riche Golfe de Guinée. Et nous nous sommes interrogés sans vaines périphrases sur les raisons pour lesquelles ces mêmes autorités laissent dans le même temps des pays comme le Qatar, le Koweït, l'Arabie Saoudite et autres « démocraties arabes » faire de l'Hexagone un paradis financier. Mais il faut croire que ces questions de simple bon sens ne sont guère entendues au plus haut niveau de l'État français puisque le temps passe sans que rien ne change et puisque les médias français continuent de s'en prendre aux gouvernements africains sans jamais s'interroger sur la gouvernance dans les monarchies arabes.

Osons donc regarder la vérité en face même si celle-ci n'est pas plaisante : la France n'a toujours pas tourné la page de la colonisation. Ses dirigeants, comme ses médias, comme sa justice, croient qu'ils peuvent imposer des règles arbitraires à des pays libres, indé-

pendants, délivrés du joug colonial. Les uns comme les autres font évidemment fausse route pour le plus grand bonheur des puissances extérieures au continent qui deviennent au fil des ans les véritables partenaires de l'Afrique en voie d'émergence. En sapant consciencieusement les fondements de la coopération entre l'Afrique et la France ils font peu à peu de leur pays une Nation de second ordre qui, demain, ne comptera plus guère au sein de la communauté internationale.

Le jour est proche, sans doute, où les conséquences néfastes de ce nouveau contresens historique apparaîtront en pleine lumière et où l'État français se verra contraint de faire amende honorable. Mais sans doute sera-t-il trop tard pour réparer les dégâts causés par un néocolonialisme qui n'ose pas dire son nom et que nous venons une nouvelle fois de voir à l'œuvre.

Jean-Paul Pigasse